

LE VENT DES BANCELS

Août 2001

N°51

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

vent...alon ●●●●●

Le Signal du
Ventalon

bise-art, blizart ●

"Fibris"

l'air de rien ●●●●

Projet
pédagogique
sur le
chauffage
solaire

dans l'œil du
cyclone ●●●●●

La
Vialasse



La vie paysanne au siècle dernier

Sommaire

brise municipale

4- Marie-Jeanne Dubois: Tourisme ou agitation ?
Daniel Mathieu: Développement...

5- Etienne Passebois: Humeur...

au gré du Vent

6- Premières rencontres du Vent.
vent...alon

8- Le Signal du Ventalon.
dans l'œil du cyclone

10- La vie paysanne à la Vialasse.

bise-art, blizart

16- "FIBRIS".

20- Exposition: Galerie de l'arbre seul



Crédit photo:

Etienne

Passebois

pages 6-7-
40.

Alfred Velay

page 8.

Ghislaine

Guignier

pages 10-11-

13-14-15-

16-21-22

Stéphane

Clarisse

pages 26-

27-28.

Alain Ventura

dessin page

29.

vent de folie

23- Inf'OGM

l'air de rien

24- La maison des
[néga] watts

26- Un projet
pédagogique sur le
chauffage solaire

Muses au vent

29- "Le Bon Dieu".

30- "L'Offrande lyrique
ah, lisez !

32- Revue - Mots croisés

tempête de délibérations

33- Conseils municipaux

en coup de vent

38- Brèves et revue de presse

*Encart central: Bulletin de souscription au Hors
série n°1 "dans l'œil du cyclone".*

LE
VENT
DES
BANCELS
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Charton,
Gisèle Chapelle, Ghislaine
Guignier, Jacques et Julie
Hugon, Daniel Mathieu,
Marie-Claude et Christian
Mestre, Roland Mousquès,
Anne-Marie Petit, Eric
Tamisier, Etienne Passebois,
Elie Pellequer, Georges Pons,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura .

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb,
Alfred Velay, Stéphane
Clarisse et Céline Benoit.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

Est-ce grave, Docteur ?

La scène se passe chez un bon docteur, dans les Cévennes, pas loin du Ventalon.

- Bonjour mon jeune ami, qu'est-ce qui vous amène ?
- Voilà, docteur: je ne vois plus mes amis, ma femme elle ne me voit plus, mes enfants sont énervés, mon jardin est plein d'herbes, je dors mal et j'ai la migraine !
- Bien, bon, voyons-voir, que faites-vous dans la semaine de toutes vos soirées ?
- Le lundi soir, j'ai réunion des parents d'élèves et juste après j'ai réunion du comité de promotion du Syndicat d'Initiative. Le mardi soir, après la réunion de la commission municipale du temps de loisir, j'ai la réunion pour organiser les organisateurs de la fête du village. Le mercredi en fin d'après-midi, j'ai la réunion d'information syndicale à mon boulot, et hop, je file à la réunion pour la promotion des savoirs-faire locaux et du patrimoine dans le Parc des Cévennes. Le jeudi, je n'ai que la réunion de l'amicale des joueurs de boules ! Le vendredi soir nous avons la réunion de la sous-commission pour préparer la commission qui doit aboutir à la réunion de réflexion de l'association cantonale de développement.

- Aïe, aïe, les chevilles et les neurones sont peut-être atteints !
- Le samedi après-midi nous avons réunion pour réfléchir avec les organisateurs de réunions, afin de gagner du temps dans les réunions. À 18 heures, réunion des associations qui ont envie de se réunir et le soir... ah oui, j'ai une réunion, mais je ne sais plus laquelle !
- Bon, oui... bon... je vois, je vois...: vous êtes atteint de "réunionite aiguë" !
- Alors, docteur, est-ce grave ?
- Dans les Cévennes, c'est une maladie répandue ... mais, rassurez-vous, tous n'en meurent pas ! Et puis, il y a une thérapeutique... Voici mon ordonnance:

Le lundi soir, désherbez votre jardin et dites un poème à votre femme... respirez. Le mardi soir, allez marcher sur les hauteurs du Ventalon, regardez le soleil se coucher sur le Mont Lozère et au retour lisez un bon bouquin... soufflez. Le mercredi, jouez avec vos enfants et écoutez un bon disque: Mozart, Coltrane ou Brassens... il y a le choix, malheureusement leurs disques ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale ! Le jeudi, allez faire de l'aquarelle avec les gens de St Frézal... respirez, soufflez. Le vendredi, faites un peu de cuisine, allez prendre un café chez vos voisins, écrivez à vos amis. Le samedi, bricolez chez vous: passez vos boiseries à l'huile de lin et refaites un bout d'enduit à la chaux (tous les bons conseils sont dans le Vent des Bancelles à la rubrique de la construction saine !).

- Et le dimanche, docteur ?
- Ah le dimanche... vous rêvez, pensez, divaguez, imaginez, créez, laissez votre esprit aller et se reposer; vous pouvez même aller sentir une fleur ! Voilà, je sais c'est un traitement de choc... mais ça fait ses preuves ! Surtout n'oubliez rien ! ... Oh la la ! horreur, on parle, on parle et je ne vois pas le temps passer. Mon jeune ami, il faut que je vous quitte car je dois aller ce soir à ma réunion du comité de rédaction du Vent des Bancelles !

- Mais, docteur, vous avez bien dit "réunion" ?
- Oui, oui, mais ce n'est pas pareil, c'est un journal passionnant et il ne faut pas le louper ! Tiens, au fait, vous ne voulez pas venir avec moi ?

■

Roland MOUSQUES



Marie-Jeanne Dubois: Tourisme ou agitation?

Cet exemplaire du Vent des Bancelles est le numéro qui correspond aux congés d'été. Certes, lorsqu'il paraîtra, la période traditionnelle des vacances sera déjà bien entamée; mais au moment où j'écris ces lignes, les premiers touristes arrivent dans nos villages et c'est une animation bien particulière que nous allons connaître: toutes les maisons ouvertes, les écoliers de retour au bercail, les gîtes et les lieux d'accueil occupés... nous voilà proche du "plein de population".

Cette agitation comble bien sûr ceux d'entre nous qui vivent du tourisme. La Lozère est une terre d'accueil, c'est bien connu et je constate avec plaisir que des progrès sensibles sont réalisés chaque année pour

que la vie de tous soit plus facile en cette période. L'amélioration du réseau routier sur les axes principaux qui traversent nos communes apparaît comme la priorité et nous souhaiterions que les programmes des travaux avancent encore plus rapidement. Mais c'est en favorisant ce que j'appellerai l'accueil de proximité que l'on fera aimer notre région à un plus grand nombre de personnes. La beauté des paysages et de la nature pourrait suffire au promeneur mais si l'on y ajoute quelques mots, une anecdote de quelqu'un qui réside là toute l'année, une histoire que l'on a entendu raconter par un "Ancien", un conseil de prudence, une plaisanterie dans la "note du Pays"... on

montrera que l'hospitalité cévenole n'est pas un vain mot. On rendra peut-être un touriste plus heureux, qui reviendra, avec des amis pas seulement pour piller nos champignons !

Si j'ai choisi le thème du tourisme pour ce numéro d'été, c'est parce que cette activité est à la pointe des discussions, aussi bien dans le cadre des réunions pour le développement du canton, qu'à l'échelle départementale ou régionale.

Le tourisme est un outil économique incontournable. Nos villages, nos hameaux, doivent prendre logiquement leur place dans les transformations qui se profilent. Mais un développement de l'activité touristique ne pourra se faire sans une réflexion approfondie sur l'aménagement et l'entretien de nos espaces.

Les Conseils Municipaux que vous avez mis en place devront, sans trop attendre, engager des discussions sur ce thème.

Marie-Jeanne DUBOIS

Le mot des "saints-maires"



Daniel Mathieu: Développement...

C'est un fait reconnu: après un siècle de déclin dû à l'évolution de la société industrielle, les Cévennes, dans leur ensemble, connaissent depuis une vingtaine d'années un regain d'attractivité.

Une nouvelle population, permanente ou saisonnière a réinvesti les vieux mas laissés à l'abandon par l'exode rural. Si nous devons nous réjouir de ce renouveau, il n'en demeure pas moins que nous devons nous interroger

sur l'avenir, la question qui se pose à nous aujourd'hui étant celle de notre développement.

Mais en fait, le développement c'est quoi ? D'après le dictionnaire, c'est l'action qui consiste à exprimer toute sa dimension... Pour un

organisme vivant, c'est la faculté à exprimer tout son potentiel, ce potentiel ne pouvant s'exprimer pleinement que si un certain nombre de conditions favorables sont réunies.

C'est l'échange entre la plante et son milieu qui va permettre à cette dernière de trouver toute sa dimension, la plante restituant au passage les éléments que le sol l'air ou l'eau ne savent pas fabriquer.

Nos communes sont des organismes vivants, leur croissance dépend de leur faculté à échanger, échanges à l'intérieur de la collectivité,

mais aussi à l'extérieur, une commune ne pouvant prospérer en restant repliée sur elle-même.

La question que nous avons donc à nous poser est: "qu'aurons nous à échanger avec nos voisins, proches ou lointains"?

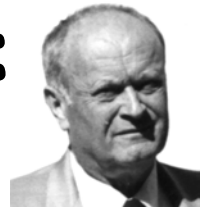
Nous avons aujourd'hui des amorces de réponses. Nous savons que les Cévennes sont, pour longtemps, écartées de toutes productions de masse. Par contre, nous savons aussi que dans notre société de consommation, l'homme saturé par l'offre, stressé par le mode de vie, a un

impérieux besoin de sens et de qualité.

Qualité de notre environnement, des biens et des services que nous pouvons offrir, c'est dans ce sens que nous devons chercher les voies de notre développement, le pays s'y prêtant merveilleusement; étant entendu qu'un retour équitable est indispensable si nous voulons nous inscrire dans une logique de développement durable.

■
Daniel MATHIEU

Etienne Passebois: Humeur...



J' avais envie de dire ma mauvaise humeur à propos de notre situation financière, du mauvais coup qui nous est fait par je ne sais quelle autorité qui prétend que parce que notre population a augmenté, nous n'avons plus droit à des aides à 80% mais à 60% seulement: un autofinancement de 40% pour une opération tant soit peu importante va limiter nos investissements et nos possibilités de développement déjà toutes relatives.

Ma mauvais humeur à propos des problèmes causés par la prolifération des sangliers. Une réunion encore; encore des parolotes, mais de solution, point !

Cette affaire a pourtant deux aspects - simples:

- les sangliers sont en nombre excessif.

- leur peuplement est préjudiciable à l'agriculture, au tourisme local, au patrimoine, à l'environnement et cause des dégâts qu'il faut réparer.

Il faut les aborder l'un après l'autre en voulant bien admettre, à priori, qu'il ne doit pas y avoir un intérêt dominant qui nuit à la recherche de toute solution convenable.

Mais il faut que j'arrête mes envies:

Il n'est pas de bon ton qu'un maire soit de mauvaise humeur !

Voyons donc le bon aspect des choses car il en existe tout de même.

Une rencontre le 16 Juin dernier autour du N° 50 du Vent des Bancelles nous a valu un après-midi fort sympathique et fort enrichissant. Nos confrères du "Trenze au Luech" nous en font un compte rendu significatif.

Une fête d'été les 07 et 08 Juillet a rassemblé à l'Ayrolle un bon nombre de visiteurs autour de l'exposition "Saint Frézal pas à pas..." deuxième édition, dont les

thèmes étaient la production de la soie, la vannerie cévenole, un intérieur paysan de notre commune jusqu'au milieu du XXème siècle.

Cette exposition pourra être vue au Temple jusqu'au début Août.

Et enfin, mes grandes satisfactions:

- la mise en place, après de longs mois d'hésitations et de craintes, de l'équipe "Contrats Verts" qui a reçu un agrément d'activité d'utilité sociale.

- l'annonce de la décision du Conseil Général de la Lozère de prendre en compte l'aménagement en voie touristique de l'ancienne voie CFD de Ste Cécile à Florac .

Tout n'est pas pour le mieux dans notre petit monde.

Tout n'est pas si mauvais.

■
Etienne PASSEBOIS
Juillet 01



Premières rencontres Samedi 16 Juin 2001

Sous le titre: "Chez nos confrères", "du Trenze au Luech"- le journal de Vialas - n° 92 de Juillet 2001, relate la journée de rencontre organisée par le "Vent" .

En guise de reportage sur cette manifestation, nous vous proposons cet article écrit par une plume "indépendante", donc plus "objective"...



Le comité de rédaction du "Vent des Bancelles" et son président avaient lancé une invitation à l'occasion de la parution du journal numéro 50 le Samedi 16 Juin au Foyer rural de Saint-Frézal. Heureuse initiative, car nous avons pu constater que de nombreux bénévoles des communes cévenoles participent à la publication de journaux locaux.

L'exposition montrant la progression du journal local au fil des années nous a fait découvrir de nombreux autres titres

Après cette visite, M. Passebois invite la nombreuse assistance (60 personnes environ) à participer à une discussion sur " l'information rapprochée " Partant de l'expression " je n'étais pas informé", il demande aux

participants de donner leur avis sur les moyens et les méthodes qui permettraient à tous de tout savoir sur le plan local, au moins.

M. Capelier, journaliste à France Bleue Gard-Lozère, homme du métier donne le fil de ce qui devrait permettre à tous ces journalistes bénévoles



Un débat animé par François Capelier sur la presse de proximité...

Quelle joie de découvrir les anciennes plaquettes du V.D.B. !...

du "Vent" ...

d'améliorer le contenu de leur parution. Afin de susciter un plus grand intérêt, il conseille en partant d'un événement local, d'en démontrer la coïncidence avec un fait national par exemple.

Il a été beaucoup question de l'éditorial ... Est-il nécessaire ? Doit-il toujours être écrit par la même personne ? Donne-t-il la ligne du journal ? Il ressort de tous ces échanges d'avis qu'un sommaire ferait aussi bien l'affaire.

La situation financière de ces petites publications a aussi été évoquée ; elle est positive dans la majorité des cas.

La constatation montre que l'intérêt, la lecture et les finances, viennent des lecteurs extérieurs. Les habitants fixés au "Pays" doivent être sollicités fortement pour participer. Remarque, le Vent des Bancelles est gratuit s'il est distribué sur place.

L'information de proximité intéresse beaucoup, pour preuve le débat a duré plus d'une heure. M. Capelier propose pour terminer d'animer un stage de trois jours en hiver. Les bénévoles de ces petits journaux cévenols pourront avec ses conseils améliorer la rédaction, la mise en page et acquérir quelques notions indispensables à une meilleure réussite. Souhaitons que cette initiative voit le jour.

Pour prolonger cette rencontre amicale de "journalistes amateurs", une partie festive avait été prévue par le comité de Vent des Bancelles, verre de l'amitié suivi d'un succulent buffet-dîner.

Nous remercions les organisateurs de cette intéressante initiative et souhaitons un bel avenir au "VENT DES BANCELLES" en route vers le numéro 100.

■ **Christiane et René PRIVAT.**
Pour notre part, nous



Pour notre part, nous remercions les animateurs de "du Trenze au Luech", de "la Gazette du Galeizon", du "Castagnet", du "Colletin", du "Vautour Déchainé", de "Radio Interval", de "l'Echo du Mont-Lozère", et bien sûr, François Capelier, d'avoir contribué à la réussite de ces premières "rencontres du Vent".

... Et les titres des autres journaux locaux !

■ La Rédaction.

Le SIGNAL DU VENTALON qui devrait normalement chapeauter le modeste massif du même nom est allé se jucher à quelques kilomètres de là sur son voisin le BOUGES un peu plus élevé que lui.

Le Signal du Ventalon:

"Il faut rendre à César ce qui est à César et au Ventalon ce qui lui appartient."



Dans les massifs montagneux de notre pays les points culminants sont différemment signalés ; ils peuvent être des pics, des monts, des crêts ou aussi des ballons ou des puys; à ce simple énoncé vous les situez aisément.

Chez nous, dans nos Cévennes, nous utilisons le mot signal pour indiquer, j'allais dire pour "signaler" le point culminant de l'un de nos modestes massifs.

Sans être très original, cela ne manque pas de bon sens ; d'ailleurs nous n'en avons pas l'exclusivité; nos voisins et amis les belges ont quelque part dans les Ardennes un

SIGNAL DE BOTRANGE qui domine le "plat pays" en culminant à 692 mètres.

Ayant sous les yeux la carte 3615 IGN au 1/2500 ème secteur Cévennes N° 2740 et TOP 25 édition du 1er avril 1999, je constate une erreur, que j'avais remarquée sur d'autres cartes assez récentes.

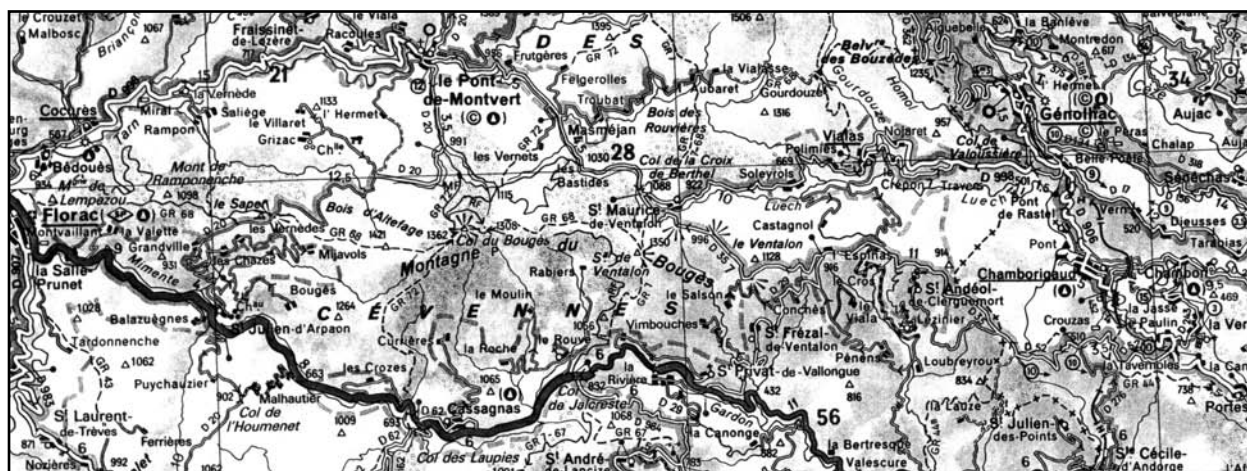
Il se trouve que le SIGNAL DU VENTALON qui devrait normalement chapeauter le modeste massif du même nom est allé se jucher à quelques kilomètres de là sur son voisin le BOUGES un peu plus élevé que lui. J'ai retrouvé cette erreur sur un bon nombre de cartes routières, Michelin entre autres, et aussi sur des cartes éditées par le Parc

éditées par le Parc National des Cévennes qui a dû s'inspirer de l'IGN pour établir sa propre carte.

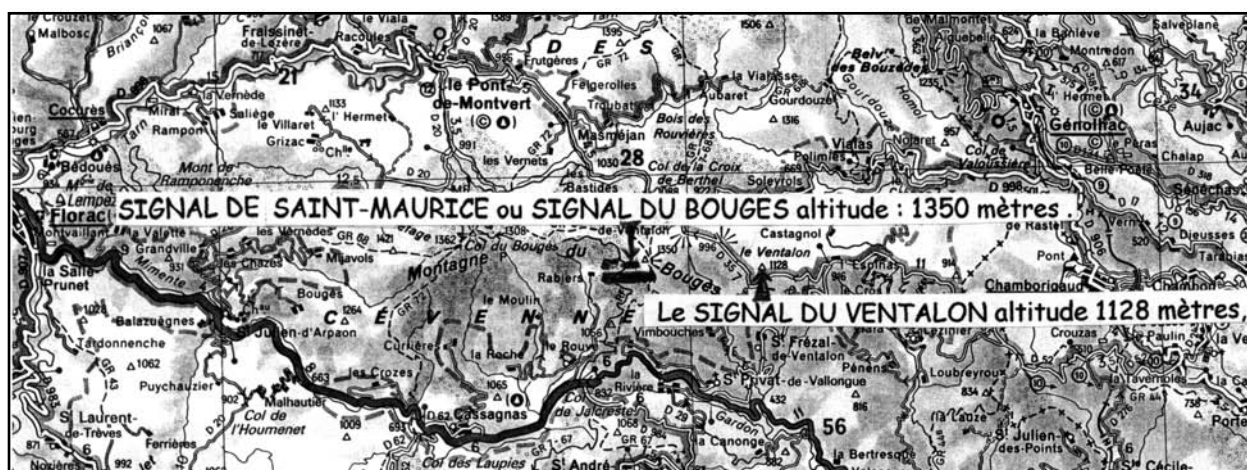
Passant assez souvent à la gare de Genolhac j'y pense en voyant la carte du PNC placée fort judicieusement d'ailleurs à gauche de la sortie, mais comportant cette erreur. Nous parlions de cela avec mon cousin Raymond BENOIT, instituteur honoraire habitant sa maison natale du BOIS DE PANTEL. Il me disait que, lorsqu'il était élève à l'Ecole Normale d'Instituteurs à Mende dans les années 1930 à 33, le professeur de géographie avait précisé en faisant son cours que le massif du BOUGES était dominé à l'est par le signal de SAINT-MAURICE .

Nous ne pouvons pas mettre en doute l'exactitude de ces informations ni le souvenir intact qu'en a conservé l'un de ses plus brillants élèves sorti major de sa promotion.

Probablement cette erreur date des années 1950, un agent IGN étant venu faire certains travaux de vérification, ou de rectification éventuelle. Reçu en mairie on lui avait parlé du signal de SAINT-MAURICE , il a sans doute ajouté sur ses tablettes le nom de la commune SAINT-



Ce qui est...



... Et ce qui devrait être.
(Carte Michelin 1/200.000).

MAURICE DE VENTALON. A l'imprimerie on a du trouver le nom un peu long et on a raccourci du mauvais côté; il fallait supprimer VENTALON, on a supprimé SAINT-MAURICE: voilà l'erreur !

Ce que je vous dis là est une appréciation personnelle mais elle concorde assez bien avec une conversation que j'avais eue avec Daniel ARGENÇON alors membre du conseil municipal et devenu maire par la suite.

La chose n'a au demeurant rien d'une catastrophe, il suffit de réparer l'erreur c'est à dire:

. Remettre sur le point culminant EST du massif du BOUGÈS le SIGNAL DE SAINT-MAURICE ou

SIGNAL DU BOUGÈS altitude : 1350 mètres .

. Le SIGNAL DU VENTALON altitude 1128 mètres, devenu disponible sera mis à la place qui lui revient naturellement à la pointe OUEST de la modeste chaîne du même nom.

J'ai l'intention d'adresser une demande de rectification à la direction générale IGN à Paris.

Afin de me conforter dans mes dires, il me serait agréable d'avoir l'avis de certains anciens comme moi; je pense à Fortuné CHABROL, qui fut maire de Florac, et à Edmond FAGES, nés tous les deux entre Ventalon et Bougès au SALSON et au CROS; mais aussi d'autres personnes de notre génération dont le nom ne me vient pas.

Si quelqu'un avait dans le fond d'un tiroir ou de sa bibliothèque une carte géographique ou routière, un calendrier, un almanach ou tout autre document édité au début du siècle dernier ou entre les deux guerres il me ferait plaisir en m'en adressant une photocopie. Mon intervention auprès des services de l'IGN en serait renforcée.

Il me paraît que, souhaiter la conservation, l'exactitude des noms, des lieux en perpétuant une certaine intégrité est aussi une façon de respecter dans notre CEVENNE ce coin de pays qui nous est cher .

ALFRED VELAY
Le Massufret

dans l'œil du cyclone

“On gardait souvent un bœuf de deux ou trois ans, qui guidait le jeune, attaché au même joug. C’est vrai que lorsqu’on les vendait aux Ardéchois, ils étaient dressés, mais grossièrement. On n’était pas une région où on labourait beaucoup: un peu pour semer le seigle, planter les pommes de terre, quelques voyages de bois et c’est tout.”

La vie paysanne à la Vialasse... au siècle dernier.



Au mois de mai 1929, Elie Pellequer s'installe avec ses parents agriculteurs au hameau de la Vialasse, commune de Saint Maurice de Ventalon.

L'agriculture sur le plateau était assez prospère, les propriétés étaient grandes. La plupart des agriculteurs faisaient de l'élevage «intense», c'est à dire qu'ils avaient peu de bêtes mais ils les soignaient beaucoup.

On avait nos cochons, nos pommes de terre, des légumes, des oeufs, la farine de seigle, le beurre, le lait, les fromages ! On ne manquait pas de grand chose !

Pendant la guerre, il a manqué le tabac aux fumeurs, le café et le sucre on s'en passait. Ce qui manquait le plus, c'était l'huile pour la salade. On nous avait donné des recettes, la salade assaisonnée à la crème de lait mais avec le vinaigre, ça faisait pas bon ménage !

Le bassin minier (La Grand Combe, St Florent l'Auzonnet, la Vemarède, Portes, l'Affénadou) était gros consommateur de viande de boucherie que ce soit en veau ou en bovin adulte. Ce secteur était extrêmement peuplé et il y avait une consommation formidable. La pratique des boeufs de Pâques était courante. A Chamborigaud, il y avait 2 bouchers, à Génolhac, 3. Avant la guerre, les bêtes y descendaient à pied mais après la guerre, les bouchers avaient acheté des 203 carrossées en camionnettes et ils montaient nous chercher les bêtes. En hiver ils montaient moins, alors nous descendions les bêtes à pied à la Croix de Berthel ou à St Maurice, profitant de la neige gelée... Partant tôt, juste éclairés par des bougies

Partant tôt, juste éclairés par des bougies dans des bouteilles renversées. Ce n'était pas évident de ne pas se casser la figure !

Les veaux étaient vendus à 2 mois 1/2, 3 mois, ils ne devenaient pas vieux avec cette demande si forte...

Les foires étaient extrêmement importantes. Elles avaient lieu au Bleymard, à Villefort. Celles de Châteauneuf de Randon les 22 septembre et 9 octobre étaient très importantes car les bêtes revenaient de l'estive en Aubrac : on y allait pour y connaître les cours selon le nombre de bêtes disponibles. Tout l'hiver, on y achetait des bêtes pour engraisser, des vaches sans lait...

On y allait un peu pour vendre, mais surtout pour acheter. (On vendait surtout à la propriété).

Sauf le 14 septembre, à celle de Villefort où on allait vendre les boeufs de travail dressés, de 3-4 ans, pour la région de Chandolas et Berias près de St Paul le Jeune en Ardèche. Ils servaient dans cette région du Vivarais où on labourait beaucoup, après ils les engraisaient et ils étaient vendus à la boucherie à la fin de l'été pour être remplacés par de jeunes boeufs l'an d'après.

G.G : Mais leur viande n'était pas dure ?

E.P : Oh non, ils avaient du muscle et c'était apprécié ! On vendait la viande 3F le kilo !

On ne risquait pas de les manquer les foires!

Le 18 octobre, à la St Luc, au Bleymard, c'était une foire spécialisée dans la vente des jeunes bêtes. On y achetait les anoubles (les veaux d'un an) qui devenaient ensuite des boeufs dressés au travail et de



Elie Pellequer.

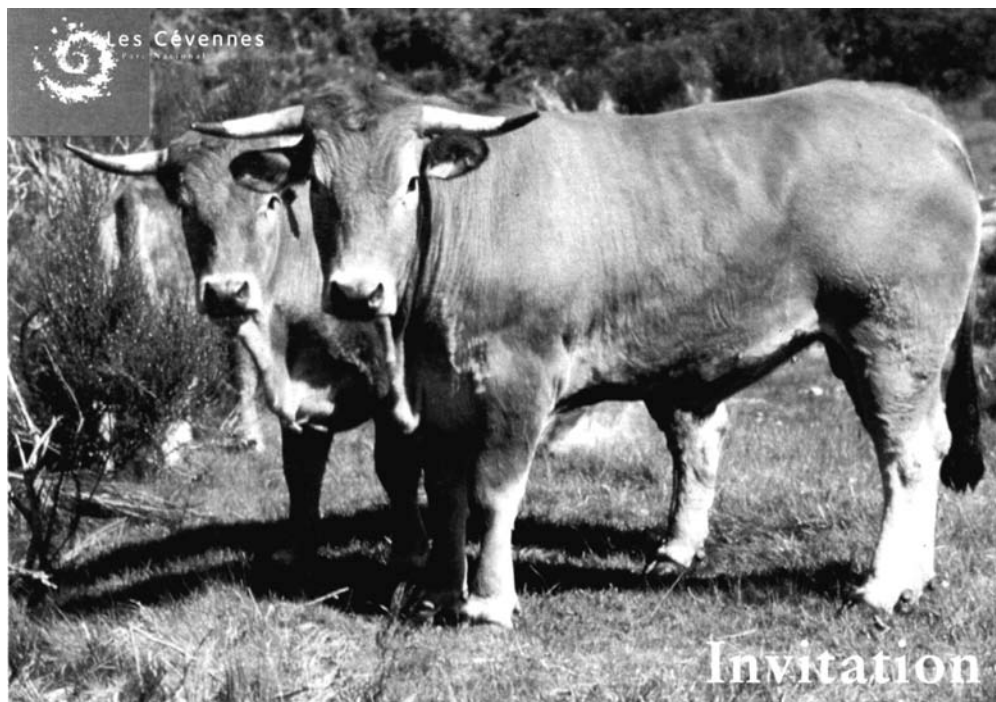
la viande de boucherie l'an d'après. On y renouvelait aussi nos taureaux reproducteurs pour éviter la consanguinité. On les achetait par paire souvent, jeunes, on les gardait, on observait leur développement, le premier été ils saillaient, le deuxième ils étaient castrés et on les dressait et le 14 septembre ils étaient vendus. On ne les gardait pas plus d'un an.

A Bellecoste, les foires étaient très importantes, surtout celle du 16 juillet car les faucheurs qui avaient fini la fauche à Villefort, venaient se « louer » pour le travail du plateau.

Chez nous, on commençait bien à faucher autour des maisons avant, mais la vraie saison de fauche commençait le 16 juillet et s'étendait jusqu'au 20 août. On fauchait tout, le bon, comme le mauvais, autour des pierres... Le 25 septembre, il se vendait beaucoup de bêtes aux acheteurs de la vallée d'Altier, Villefort qui montaient à Bellecoste .

Florac et Barre des Cévennes, c'était les foires de Printemps. Ça commençait le 6 mars à Florac, ce sont toujours les mêmes dates qu'aujourd'hui.

dans l'œil du cyclone



●●●
Invitation à la
1ère foire aux
"Boeufs de
Pâques".

G.G : Comment y alliez-vous à ces foires ?

E.P : Toujours à pied ! Et en général, en 24 heures : on partait de nuit, et on revenait dans la nuit suivante. Sauf pour Chateauneuf de Randon, où on couchait à l'hôtel au Bleymard. En revenant de Barre, souvent mes grands-parents s'arrêtaient dormir aux Urfruits, dans la parenté : vers 11h, minuit, ils n'en pouvaient plus et les bêtes, non plus !

G.G : Pour en revenir à ce que tu me disais tout à l'heure, je suis étonnée que vous dressiez les boeufs pour une seule saison ! C'était donc facile de les dresser ?

E.P : Oui, on en gardait souvent un de 2 ou 3 ans, qui guidait le jeune, attaché au même joug. C'est vrai que lorsqu'on les vendait aux Ardéchois, ils étaient dressés, mais grossièrement. On n'était pas une région où on labourait beaucoup : un peu pour semer le seigle, planter les pommes de terre, quelques voyages de bois et c'est tout, on n'en avait

bois et c'est tout, on n'en avait plus besoin.

S'ils développaient une tare à un membre ou s'abîmaient en se battant, on les réformait en boeufs de Pâques.

Les boeufs, chez nous, c'était surtout la gloire du paysan !

Sur les foires, on voyait en grande majorité, des Aubrac, quelques Montbéliardes ou Charolaises, mais pour le paysan d'ici, celles-là ne valaient pas un clou. Nos pâturages étant un peu maigres, ces gros animaux à grosses lèvres, ne pouvaient pas attraper l'herbe... tandis que l'Aubrac se défendait très bien. Nous avons toujours eu des Aubrac. Il semblerait que ce soit les chevaliers de Malte qui aient implanté cette race.

Les veaux étaient attachés, ils ne couraient pas et ne mangeaient que le lait de leur mère. Les gens voulaient une viande blanche... L'Aubrac avait un lait très riche, le veau venait vite, d'autant qu'il ne bougeait pas et que la vache était soignée. A 2 mois 1/2, ils faisaient 100, 110 kilos. Au

printemps (mai-juin), quand les poules poussaient en abondance, on leur donnait des oeufs ! Ils les faisaient bien profiter et ne rendaient pas la viande rouge comme les céréales ou le foin... On leur donnait entier, avec la coquille, 2 ou 3 après chaque tétée, 3 fois par jour !

On a eu une génisse, qui était tellement habituée, que dès qu'elle avait fini de téter sa mère, et que je la rattachais, elle ouvrait la gueule en grand aussitôt, pour recevoir les oeufs !

On les vendait au boucher Reydon à Vialas ou à Folcher au Pont.

Pour les grosses bêtes, les bouchers du bassin minier montaient les chercher.

On vendait les vaches pendant la période où elles étaient tarées. On les tarissait quelques temps avant de les vendre pour qu'elles soient grasses. On ne gardait pas une laitière plus de 10 ou 11 ans. A partir de cet âge, les anciens disaient qu'elles mangeaient plus que les autres et qu'elles n'étaient jamais en bon état... Alors on les vendait pour la viande.

On avait toujours entre 13 et 15 mères. Il y avait aussi une demande de vaches en lait de la Cévenne, entre le Collet de Dèze et ici. Des gens venaient de la Cabanelle, de Mas Soubeyran.

Ils avaient des chèvres et beaucoup de foin. Ils trayaient la vache tant qu'elle avait du lait, et en même temps, ils l'engraissaient. Il la gardait 15 à 18 mois sans la sortir, nourrie au foin, aux feuilles de frêne, à l'herbe juste du tour de la maison puis il la vendait et en rachetait une autre. En annexe, on faisait du beurre et des fromages qu'on consommait et qu'on vendait sur place ou à Vialas. Pendant

la guerre, c'était très recherché, on a pu faire beaucoup d'échanges.

G.G : Le lait, le beurre, la viande, comment ça se conservait, sans frigo ?

E.P : On faisait le beurre avec de la crème conservée 48 heures. C'était le temps qu'il lui fallait pour fermenter à point. Puis on conservait le beurre dans l'eau fraîche, en renouvelant l'eau tous les jours et on en faisait souvent !

On en vendait tout le temps, il était réputé, alors pour le descendre à Vialas en été, on l'emmenait tôt, vers 4-5 heures, à la fraîche, emballé dans du papier sulfurisé et du journal pour l'isoler de la chaleur. On y allait à pied, par Tourrière et Polimies. Mais parfois, il arrivait un peu mou!...

Pour les fromages, pas de problème avec la cave fraîche. La seule viande conservée était celle des cochons : charcutée, salée, confite dans la graisse. La viande de boeuf qu'on achetait parfois ou qu'on récupérait lors d'une vente d'animal au boucher (les joues nous revenaient toujours), était consommée immédiatement.

Pour les lapins, pas de problème, on les tuait en fonction des besoins. Pour les chevreaux, si ça nous faisait trop, on partageait avec le voisin, qui nous rendait la pareille à son tour; un peu plus tard...

G.G : C'était un élevage extrêmement prospère !

E.P : Oui, grâce au bassin minier mais aussi, parce que chez moi, on a toujours pratiqué l'étalement des vèlages. D'une part, pour avoir du lait toute l'année, ma mère ne se serait pas passé de lait, d'autre part, pour avoir une bête à vendre chaque mois. Cela

une bête à vendre chaque mois. Cela générait des rentrées d'argent très étalées.

En été, lorsqu'il y avait beaucoup de vente de lait et de beurre, on calculait d'avoir plusieurs vaches en lait pour pouvoir fournir...

Et donc, cet élevage « intensif » qui faisait qu'on mettait pas plus d'animaux que ce qu'on pouvait bien nourrir, réussissait mieux que « l'extensif » qui utilisait beaucoup d'animaux.

Ces agriculteurs n'avaient jamais de bêtes prêtes à vendre.

génération, on a fini par avoir 60 hectares d'un seul tenant !) et ils ont toujours pratiqué les rentrées d'argent échelonnées.

Mon arrière-grand-père, qui avait connu la monnaie en or, passait pour quelqu'un de riche mais ce n'était pas vrai, il était économe, pas noceur, mais il n'était pas riche.

Mon grand-père était réputé pour sa connaissance des plantes médicinales et de leurs propriétés. On venait le chercher, de loin parfois, de Villefort, de Florac, de Costeillades, parce qu'une vache n'arrivait pas à se délivrer

La grange -
étable avec les
pierres longues
qui servaient à
relier les "deux
murs" et qu'on
laissait
dépasser.



G.G : Tu as bien connu ton grand-père, est-ce que sa vie ou celle de son père avait été moins prospère ?

E.P : Non, mon grand-père ne s'est jamais plaint. Je pense que ça venait de ce qu'on avait une grande propriété, mon arrière-grand-père étant celui qui en avait acquis le plus, 100 hectares, (et au fil des générations, on a fini par avoir 60 hectares d'un seul tenant !)

ou parce qu' elle avait été piquée par un serpent...

Il faisait des cueillettes, et avait toujours des plantes sèches prêtes, des bourraches, gentianes, angéliques...

Pour les hommes, il faisait le rebouteux.

G.G : Il avait appris de son père ?

E.P : Oui, et lui-même, des ancêtres...



moutons, les terres éloignées, maigres, avec des rochers, du bois, des genêts... En échange, le berger fournissait la fumure en parquant ses bêtes la nuit, sur nos bonnes terres : les champs, les prés.

G.G : C'était les fameuses nuits de fumature ?

E.P : Oui . Elles pouvaient être au tiers, au 2/3 ou entières, selon l'étendue du pacage. C'est à dire que le berger, au bout de quelques heures, en fonction de la patche conclue, faisaient lever ses bêtes, en pleine nuit, pour qu'elles défèquent, puis il déplaçait leur parc un peu plus loin. C'était un vrai commerce! Le berger couchait toujours avec ses bêtes, à cette époque. Il dormait dans sa cabane, qui était un lit en bois recouvert d'un toit en tôle ! Je l'ai récupéré, cette cabane et je voudrais la retaper, un jour ! A la Vialasse, on a pratiqué que les nuits entières. M.Platon, de Parignargue, est monté pendant 18 ans, chaque année. Il déjeunait à la maison le matin, les femmes lui préparaient son casse-croûte froid pour midi, et le soir on lui montait un repas chaud. Les dernières années, il descendait manger avec nous le soir, à la maison. Le fumier des moutons n'était apporté qu'une année sur 2 : l'année suivante, on n'y mettait que le fumier de nos bêtes, sur lequel on cultivait le seigle.

G.G : Ton frère ou toi, auriez -vous aimé reprendre la ferme?

E.P : Moi, parce que j'étais l'aîné et soi-disant bon à l'école, on m'avait destiné à partir. Mon frère, de 2 ans mon cadet, a commencé par reprendre, et puis il a suivi la petite institutrice de La Vialasse, mutée dans le Gard et qui est

reprendre, et puis il a suivi la petite institutrice de La Vialasse, mutée dans le Gard et qui est devenu ma belle-soeur...

Jusqu'en 1967, on a continué à entretenir la propriété. Mais à cette période, personne ne voulait de terres ni de foin. On a loué à un gars de Marvejols, plus près, personne n'en avait voulu !

Le dernier foin qu'on a rentré, on l'a pratiquement donné...

Et puis la SAFER a proposé à

L'auge dans laquelle on recueillait l'eau du puits, sous la pompe.

Il séchait en été. La pompe était vieille, on mettait une heure à remplir cette auge que tu vois, là ! Un jour, mon père à ramener d'Alès, une pompe "JAPI", très rapide, c'était un progrès énorme ! Les voisins avaient la fontaine d'en bas pour abreuver leurs bêtes. On savait l'économiser. Une seule année, que je me souviens, ça devait être en 54 ou 57, on en a manqué et mes parents devaient emmener les bêtes à la rivière, «Les Cloutasses»... Cette année-là, il n'avait pas assez plu...

G G : Combien y avait-il de bêtes en tout à la Vialasse ?

E.P : Les Brès avaient une dizaine de bovins, Vigne, une paire, nous 14 ou 18 et avec les cochons et les chèvres, il a dû y avoir jusqu'à 50 bêtes. Jusqu'à la guerre, en 39, Brès et nous, avions une jument chacun. Elle servait principalement à porter à dos, avec un bât, pour descendre à la Croix de Berthel ou à Vialas. On l'attelait rarement. On en n'a pas repris après la guerre car les prix avaient trop augmenté...

G.G : Et les transhumances ?

E.P : L'Aubaret était le site le plus important, il y passait environ 50 000 moutons ! On réservait au pacage des moutons, les terres éloignées, maigres, avec des rochers, du



Vue d'ensemble du hameau.

mes parents l'I.V.D : l'Indemnité Viagère de Départ, payable chaque année, jusqu'à leur mort. Ils étaient malades, ils ont vendu, en nous demandant notre avis, en 67. Mais ils n'en ont pas profité longtemps, ils sont morts trop vite !

Mon frère et moi, on avait accepté, sûrs que jamais nos enfants ne remonteraient à La Vialasse !

Et puis, 2 ou 3 ans après, voilà que tout le monde voulait de la terre ! A la Brousse, des jeunes se sont installés à cette époque, comme Yves Servièrre! Et quelques années plus tard, c'est Yves, mon fils qui est revenu à la maison! Ça fait mal d'avoir vendu, mais on ne pouvait pas connaître l'avenir !

Propos recueillis par Ghislaine GUIGNIER

bise-art, blizart



"FIBRIS"

Racheli TOPEL-BOZZI
Israélienne

A créé FIBRIS en 1990
A Sainte Cécile
d'Andorge (30) depuis
1994

Passionnée par les tissus
naturels et l'écologie !

Chemin de la Haute
Levade

30110 Ste Cécile
d'Andorge

tél: 04.66.54.83.99.

fax: 04.66.54.87.81.

A Paris:

Tél: 01.43.31.63.63.

Catalogue 15 F
remboursés à la
première commande.

Comment as-tu
commencé ton
activité ?

R.T: J'ai découvert les vêtements en matière naturelle non traitée par une amie allemande, il y a 17 ans, alors que je vivais en Alsace et que mon fils venait de naître. Elle m'a offert pour lui un maillot de corps en laine naturelle et j'ai trouvé cet article génial: il gardait si bien la chaleur, sans bloquer la transpiration ! Ces matières parlent d'elles-mêmes quand vous les touchez, les essayez ! Et puis, j'adore le tissu ! En allaitant mon bébé, la nuit, je cherchais comment travailler tout en restant près de mes enfants et en accord avec mes convictions. Mon amie m'a fait connaître d'autres articles puis j'en ai acheté, j'étais si enthousiaste, que je me suis mis à en vendre autour de moi

en réunion style "Tupperwaere" ! Mais cela restait limité.

J'ai commencé à aller sur un marché biologique le samedi près de chez moi: à chaque fois, il y avait de bonnes réactions qui m'encourageaient les produits plaisaient...

J'achetais principalement à des fabricants allemands.

A cette époque, le coton bio n'existait pas. Ces articles étaient fabriqués avec du coton cultivé traditionnellement mais non traité après récolte pour sa transformation: non mercerisé, non blanchi au chlore, non traité anti-mites pour la laine, anfi-retrécissement anfi-froissage... anti-etc... !

Toutes ces pratiques utilisent des produits nocifs (formaldhéides, métaux lourds...) qui sont mauvais pour la peau: la transpiration aidant, ces résidus chimiques

peuvent être absorbés, et provoquer des allergies. Et de plus, on ne sait pas se débarrasser de ces produits très polluants pour l'environnement, après leur utilisation ou en fin de vie du vêtement...

Le coton cultivé biologiquement est apparu en 1995, à l'initiative d'une société allemande (Rapunzel) qui dirigeait des programmes de commerce équitable pour de l'alimentation biologique dans plusieurs pays en voie de développement. Ils étaient confrontés au problème de rotation des cultures (un des principes de l'agriculture biologique) avec des producteurs en Turquie : ils ont eu l'idée de cultiver du coton... et donc en agrobiologie. C'est à dire que les amendements sont organiques, la protection



phytosanitaire se fait par introduction d'insectes ou utilisation de plantes. La récolte est manuelle; et elle contribue d'ailleurs à donner une douceur incomparable au coton (1). La fabrication emploie des techniques sophistiquées contrôlant eau, énergie et polluants. Puis j'ai eu des contacts avec des américains qui en fabriquaient.

G.G: *Et vos fabricants allemands ont tout de suite été intéressés par ce coton biologique ?*

R.T: Bien sûr, ils faisaient partie de cette démarche qui vise la protection de la santé du consommateur, de la nature et des producteurs. Ils étaient dans cet esprit là et dès qu'ils ont pu en utiliser, ils l'ont fait. Maintenant le lin commence à arriver en bio aussi. Le chanvre n'a pas encore de mention bio mais aux analyses des tiges on s'aperçoit qu'il est exempt de produits de traitement (2).

Il y a des contrôles sur la culture des plantes mais on vérifie aussi que le fil ou le tissu ne contiennent rien de nocif en faisant des analyses en laboratoire. Cela permet de confirmer qu'il n'y a pas eu de traitements à la transformation. Bien qu'on sache qui fabrique et comment, la chaîne est transparente, on fait des analyses systématiques en fonction d'une liste de produits

qui ne doivent pas se retrouver dans le textile.

Car aujourd'hui, les fabricants ont la possibilité d'acheter du tissu, pas seulement le fil bio, bien qu'il n'y ait pas encore une assez grande variété.

C. AUFOUR: *Et est-ce que vous vérifiez que les ouvriers qui travaillent à la fabrication du fil ou du tissu ne soient pas exploités ?*

R.T: Oui, les producteurs sont intégrés à un système de commerce équitable, c'est à dire qu'ils sont payés à un prix leur permettant de vivre décemment: il y a un pré-financement des récoltes pour les encourager, ils ne se ruinent pas la santé par les traitements chimiques habituels et des programmes de développement sur leur villages (créations d'écoles etc...) sont réalisés. Et les ouvriers sont payés

correctement, ce qui amène d'ailleurs le coton sur le marché, à un prix nettement supérieur au traditionnel.

En Turquie, le tissu est fabriqué sur le lieu de production, mais il existe tous les cas de figure.

J'ai un fabricant allemand, moins cher, qui fait transformer en Thaïlande en commerce équitable mais je n'ai pas pu contrôler si les ouvriers sont réellement bien payés et traités, mais un jour j'irai voir.

C'est un gars très bien, à qui je peux faire confiance. Cela me permet d'avoir une gamme un peu moins chère, à la portée de plus de bourses... (Pour cela je pratique aussi les soldes qui permettent de connaître mes produits à prix réduits !).



Le coton

Plante à l'origine tropicale, le coton est aujourd'hui cultivé partout où le climat le permet. En Europe, seule la Grèce en cultive un peu.

Le coton, ça se mange aussi ! plus exactement l'huile extraite de la graine. Vous n'en trouverez pas en rayon, mais lorsque vous trouvez la mention "huile végétale" parmi les ingrédients d'une conserve ou d'un biscuit sec, il peut fort bien s'agir d'huile de coton. Une huile tellement raffinée, qu'elle a perdu toute saveur propre. Elle est la troisième huile la plus produite au monde.

Le coton biologique

Au niveau mondial, le coton biologique, avec une production d'environ 16.500 tonnes de fibres, ne représente encore moins de 1 pour 1000 de la production



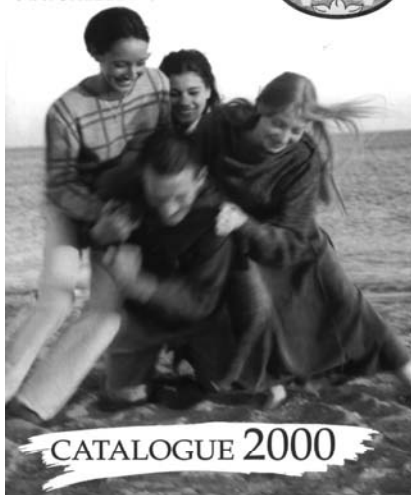
mondiale. Mais ce qui compte, c'est sa progression, qui est rapide: on prévoit pour 2003, sa multiplication par 10 !

Source: Les 4 saisons du jardinage bio n° 127

bise-art, blizart.....

●●●
"Le catalogue, c'est un travail très difficile, très spécialisé et un investissement énorme".

SENS DE LA FIBRE
NATURELLE NON TRAITÉE



G.G: *Et à part le coton, tu travailles avec d'autres matières ?*

R.T: Oui, le lin, le chanvre, la laine, la soie, la bourette de soie (c'est la partie intérieure du cocon avec laquelle on refait du fil) tout ce qui est naturel.

La laine provient d'animaux qui ne reçoivent pas de traitements anti-parasitaires comme la D.D.T, ce qui évite les grattages et les allergies. De plus, la laine non traitée, s'auto-nettoie au contact de l'air et retrouve sa souplesse. Elle a une fibre creuse qui offre une régulation hydrique, sa

structure vrillée offre volume et souplesse ! J'ai des articles en laine polaire... en véritable laine ! C'est un tricotage très serré, avec une fibre gonflée, semi-cardée.

G.G: *Pourquoi l'appeler "laine polaire" ?*

R.T: Parce qu'elle a vraiment l'aspect de la laine polaire synthétique et ça parle aux gens ! Pour la protection anti-mites, je mets des gouttes de patchouli dans mes pièces de stockage, des huiles essentielles ou du cade.

C.A: *Mais vous avez des articles colorés, et les teintures alors ?*

R.T: La gamme privilégie les écrus non blanchis. Les tee-shirts en coton et les pulls en laine ont des couleurs d'origine. Des cotons poussent en brun ou en vert, naturellement. Sinon les teintures sont chimiques mais sans métaux lourds dérivés du benzène ou autres produits toxiques : c'est le compromis qui permet d'avoir des couleurs qui tiennent au lavage, mais en évitant les principaux polluants.

G.G: *Et tu travailles toujours avec les mêmes fabricants allemands de tes débuts ?*

R.T: Oui, mais avec des nouveaux aussi. Egalement avec des Danois installés à Béziers, des Américains et pour les couches lavables pour bébés, avec des Suédois. J'ai aussi une fabricante à St Etienne Vallée Française qui tisse ! Soit ils me proposent une gamme, soit je leur commande spécialement certains modèles. Mais en général, je prends leur gamme, car j'aime ce qu'ils font.

... Du coton

"Chaque fois que vous achetez un vêtement en coton non biologique, vous contribuez à polluer un paysan et son environnement quelque part dans le monde".

Claude Aubert.

La culture du coton

En 1993, les 5,6 milliards d'habitants ont acheté 40,5 millions de tonnes de vêtements. La part du coton est encore d'environ la moitié. Les principaux pays producteurs sont les Etats-Unis, la Russie et la Chine, l'Australie et plus de 70 pays situés dans la ceinture tropicale et subtropicale. 170 millions de personnes dans le monde dépendent de l'économie du coton.

Le désastre de la mer d'Aral qui sera dans trois ans asséchée à 80%, de graves attaques d'insectes et de champignons parasites en Chine, en Inde et au Pakistan en 1995, confirment la fragilité de la terre lorsqu'elle est mise en coupe réglée par la monoculture extensive. Depuis la dernière guerre, des fortunes se sont bâties sur la fabrication des textiles synthétiques et

champs de coton, des doses 25 fois supérieures à celles qui paraissent acceptables dans le lait de vache pour l'OMS. Les cultures reçoivent 40 aspersion de pesticides, par avion. Sur une exploitation au Mexique, on a compté 17 produits différents quasiment tous interdits en Europe, représentant une dépense de 1.000 F par hectare, c'est à dire près de la moitié des frais, l'autre moitié étant dépensée pour l'acheminement hors champ, la part restant pour les travailleurs étant infime. Encore faut-il compter avec le défoliant au cyanure, issu de la guerre du Vietnam, employé pour détruire les feuilles et remplacer la cueillette à la main par la machine.

Pour l'Inde, ce sont 50% des pesticides qui passent sur le coton représentant 5 % des terres cultivées. En créant les conditions d'une culture diversifiée, laissant une part à l'élevage, en payant un peu plus le coton, on favoriserait la vie de l'écosystème, la vie de l'homme et son intégration par le travail.

Extrait du catalogue de "FIBRIS"

G.G: Je suis étonnée que vous trouviez plusieurs fabricants proposant toute une gamme, cela semble tellement nouveau!

R.T: Mais la France a plusieurs années de retard sur les autres pays !

G.G: Où commercialises-tu aujourd'hui ?

R.T: Principalement sur les foires et salons biologiques, dans toute la France, mais aussi par la vente par correspondance, et depuis septembre 2000, dans ma boutique à Paris. Quelques boutiques (des BIOCOOP) m'achètent aussi et je mets des chaussettes en dépôt-vente à BIOCEVENNES à Alès. (3)

J'ai deux salariées à mi-temps pour la boutique à Paris, un ici pour m'aider à gérer le stock, et mon mari tout en ayant un emploi indépendant, m'aide souvent ! J'ai d'ailleurs pu tenir jusqu'à maintenant grâce à son salaire, je commence à m'en sortir un peu mieux, juste maintenant.

J'ai essayé les foires non bio, mais j'ai vite abandonné. J'ai besoin d'un public sensibilisé écologiquement et qui a compris l'importance de la démarche d'acheter un peu plus cher parce que ce choix est porteur de sens... Sur ces foires, l'ambiance est super, le soir on fait la fête, j'aime y aller. En été, il n'y en a pas, ça me fait mes vacances.

G.G: Tu as donc un catalogue ?

R.T : Oui, c'est une partie de travail très difficile, très spécialisé (mise en page, photographies...) et un investissement énorme. J'ai besoin de 2 catalogues par an, un en été et un en hiver. Ils me servent pour la vente par correspondance et aussi sur les

foires.

C.A: Pourquoi, ce nom "FIBRIS" ?

R.T: Ça vient de "fibres", c'est mon mari qui a eu cette idée. On a créé le slogan de "seconde peau" pour désigner les qualités que nous attendons du vêtement de peau (sous-vêtement, pyjama, chaussette, collant) : le génie naturel sait nous entourer d'un micro-climat idéal.

G.G: Et pour conclure ?

R.T: Je peux dire que le plus important pour moi c'est le côté écologique de cette activité, même si le côté confort de la personne est formidable. C'est un choix qui protège l'avenir de la Terre pour les générations futures et qui respecte l'Homme...! Je ne pourrais pas vendre n'importe quoi d'autre !

**Propos recueillis par
Catherine AUFOUR et
Ghislaine GUIGNIER**

(1) NDLR:Le coton est sans doute, les cultures hors-sol mises à part, la culture la plus anti-écologique de la planète. Il peut subir jusqu'à 40 traitements par saison. Environ 25% des insecticides utilisés dans le monde sont épanchés sur le coton ! Produit principalement dans les pays pauvres, la plupart des paysans traitent sans aucune protection et les cas d'intoxication (parfois mortels), sont très nombreux: un désastre écologique et sanitaire - Claude Aubert.

(2) C'est une matière très solide, avec un bel aspect naturel lustré, lisse au toucher, de couleur grège. Il se lave en machine comme le coton, rétrécit au 1er lavage,

Où se procurer des vêtements biologiques ?

En plus de "FIBRIS", vous pouvez trouver des vêtements biologiques chez ces fournisseurs:

. Art Atlas.

14, rue de la Planchotte.

10360 Fontette.

Tel. 06 12 06 68 19, fax 03 25 29 60 13.

. Pamela Jacobs (foires bio), Le Boujard, 15140 Fontanges.

Tel. -fax 04 71 40 75 19.

. Association textile, Parensol.

15240 Bassignac.

. Bout'Natur 6, rue des Boucheries, 29000 Quimper Tél. 02 98 64 23 74.

. L'O'ka Terre, Mas de Suevilles, 34270 Cazevieille.

Tel. 04 67 66 77 88, fax 04 67 66 77 89.

. Ecodis (grossiste, fournissant également du fil, du tissu et de la maille), ZI de Bruz, rue Gay-Lussac, 35170 Bruz.

. Meltisse (foires bio, catalogue de VPC), L'Enclos, 48330 Saint Etienne Vallée française.

Tel. 04 66 45 70 08, 04 66 45 70 29.

. Bio fibres - Le Filon (foires bio, catalogue VPC), route de Meistrzheim, 67210 Walff Tél. 03 88 08 74 74, fax 03 88 08 72 38.

. C'est coton (foires bio, boutique à Paris), 302, rue de Charenton, 75012 Paris.

Tel.- fax 01 44 74 05 59.

. Patagonia (catalogue de VPC), 59 av J.-B. Clément, 92100 Boulogne.

Tel.-fax 01 41 10 18 18.

. Les Nouveaux Robinsons (boutique), 49, rue Raspail, 93100 Montreuil.

Tel. 01 49 88 70 44, fax 01 49 88 25 18.

. Biocoop (certains magasins), 170 magasins en France.

puis plus du tout. Le rétrécissement est compris dans les tailles.

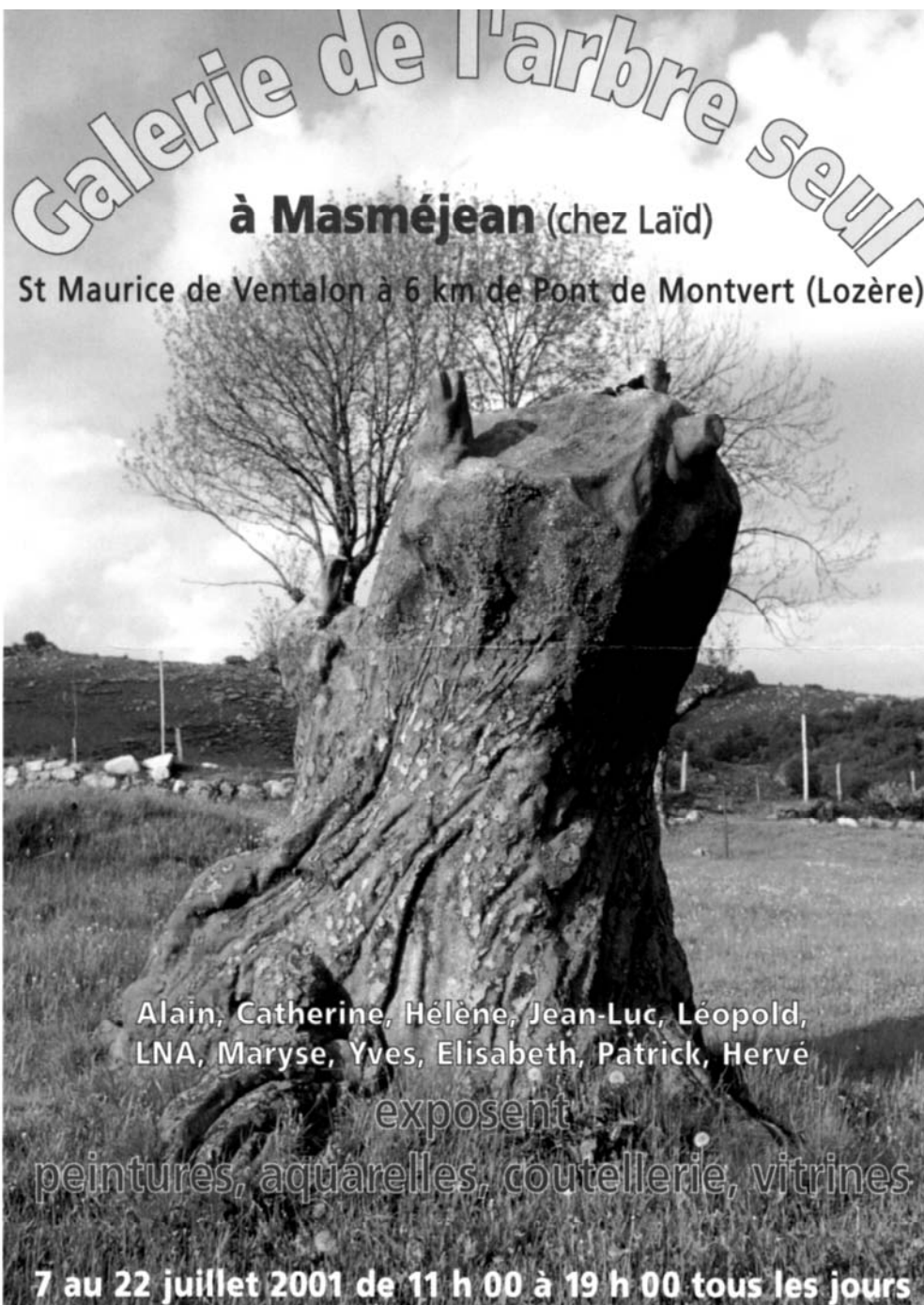
NDLR: A l'inverse du coton, la culture du chanvre a très peu d'ennemis et peut donc être élaborée sans pesticide ni herbicide très facilement.

(3) BIOCEVENNES, 4 rue Paul Verlaine 30100 Alès. Tél: 04.66.30.55.33.

bise-art, blizart

C'est le tronc de châtaignier en résine qui trône devant l'entrée qui a inspiré le nom de la galerie.

Exposition



C'est le 6 juillet que s'est tenu le vernissage chaleureux et convivial de l'exposition de « La galerie de l'arbre seul » chez Laïd et Fatah ARIF à Masméjean, dans le bâtiment (rénové pour l'occasion) de l'ancienne colonie de vacances. C'est le tronc de châtaignier en résine qui trône devant l'entrée et qui provient des décors créés lors du tournage du film "Les enfants du Diable" aux Urfruits, l'hiver 1991, qui a inspiré le nom de la galerie.



“Dans cette petite expo, nous ne cherchons pas à propager une forme d'art précise et spéciale, mais notre but est de démontrer par la diversité des formes représentées, combien les aspirations intérieures des artistes peuvent revêtir d'expressions variées.”
KANDINSKY. (Peintre russe naturalisé allemand, puis français 1866-1944.)

Laid a accueilli les très nombreux visiteurs, en exposant les différents objectifs de cette manifestation : . Faire un pied de nez au proverbe “Nul n'est prophète en son pays”

quasiment tous les exposants sont de notre canton . (1)

. Faire un pied de nez aux gens de la ville, pour leur montrer que la culture existe aussi à la campagne !

. Enfin, faire connaître la salle aux individus et aux collectivités... afin qu'elle serve à l'avenir, à toutes sortes de manifestations culturelles... Il a conclu en remerciant les douze exposants.

Ce sont surtout des peintres qui exposent, de 13 à 81 ans (!) et dont fait partie LNA (cf. VDB n° 49) ainsi que deux créatrices de vitrines”, dont la pharmacienne du Pont de Montvert et notre coutelier communal, Yves PELLEQUER bien connu de nos lecteurs !

Je vous livre les présentations dont certains ont accompagné leurs créations :

Jean-Luc PANTEL : né en 1960 au Pont de Montvert.

“Je pratique la peinture à l'huile et elle s'inscrit dans une expression figurative. Des peintres impressionnistes tels que Manet, Pissaro, Sysley, m'ont donné le goût de la

peinture, de la couleur et Toulouse-Lautrec par le trait de son dessin.”

Elizabeth GUIN : née en 1956 à Constantine, domiciliée au Pont de Montvert.

“Passionnée de jardinage, de plantes vertes et de cuisine, j'ai trouvé dans la création des «miniatures» une nouvelle passion. J'utilise un outillage minimum et des objets côtoyés quotidiennement, récupérés, collectés pour leur matière ou leur forme, complètement détournés de leur fonction première...”

Léopold ANDRE : Résident secondaire à Masméjean, né en 1920 à Nîmes.

1947 : premières peintures. Nombreuses expositions, à Avignon, Port Camargue, Aigues-mortes, Le Grau du Roi et Vendargues.

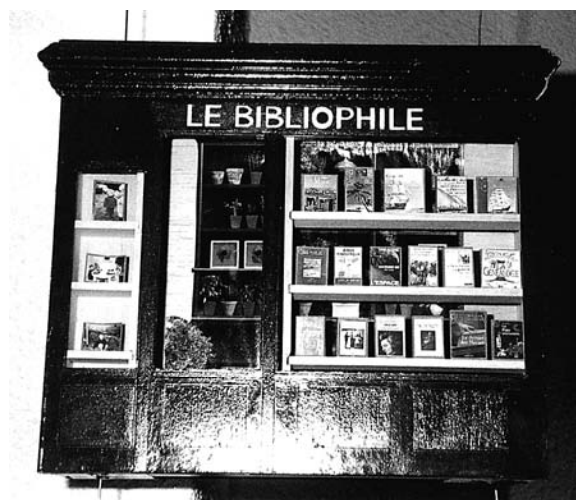
Hervé ANDRE : fils de Léopold, né en 1954 à Nîmes.

Diplômé des Beaux-arts de Nîmes en peinture et gravure et de l'école de Chateâurenard en restauration de tableaux et oeuvres d'art.

Expositions à Avignon, Nîmes, Marseille, Grenoble, Salon de Provence, Genève, aux Canaries et à Palma de Majorque. Salons de peinture : a obtenu le 1er prix de la ville de Montpellier et de Salon de Provence.

De gauche à droite et de haut en bas :
 Léopold André,
 Hervé André,
 La salle d'exposition
 Elisabeth Guin,
 Jean-Luc Pantel.

bise-art, blizart.....



●●●
De gauche à
droite et de
haut en bas:
Catherine
Paulet,
Alain Pantel,
Maryse
Grégoire Guin,
LNA, Juliette
Galzin.

Alain PANTEL : instituteur au Pont de Montvert.

“Année 1947, le 11 juillet, je pouvais mes premiers cris, Là haut, au pied du Mont Lozère, au hameau de Finiels. Au milieu du monde fabuleux de la terre, j'ai grandi.

Instituteur au bourg, je suis depuis trente ans, et Nul regret, je n'ai de ce monde éclatant.

Photographe parfois, randonneur en vacances

Aujourd'hui, par le fruit du hasard, me voilà «aquarelliste» ou plutôt

Novice en aquarelle, puisque voilà 1 an, ici à Masméjean,

Tôt le matin, je rencontrais LNA au cours de son expo...

Et me voilà, le lendemain, la palette à la main, inscrit à L'atelier de M. GU GONGDU, grand maître de l'aquarelle.”

Maryse GREGOIRE-GUIN : née en 1946 et domiciliée au Pont de Montvert.

“Il y a 20 ans, une amie m'offre un cadeau assez singulier, du matériel d'aquarelle. A partir de ce jour, une passion naît.

Je suis autodidacte. Je ne dessine pas, je peins directement....

L'aquarelle m'oblige à la perfection, c'est ce que je recherche, je ne retouche jamais un tableau... C'est la première fois que j'expose, l'ai toujours refusé avant. J'ai choisi “la galerie de l'arbre seul” pour son côté convivial et le fait de me retrouver avec les habitants du pays.”

Hélène TETAZ : Aveyron .

“Depuis 10 ans, je pratique l'aquarelle. J'aime cette technique pour sa légèreté, sa transparence, et les effets inattendus qu'elle procure. Laïd nous a fait connaître son

monde musical. Aujourd'hui, c'est celui des notes de couleur, de lumière, au travers de cette chaleureuse salle d'expo.”

Juliette GALZIN, collégienne à Florac, domiciliée au Merlet, dont on connaissait déjà le beau coup de crayon, experte en représentations de chevaux, expose deux peintures charmantes à l'entrée.

(1) NDLR: Confirmé ! Certains exposants ont déjà vendus plusieurs tableaux !

Ghislaine GUIGNIER



Consommation et économie

THAILANDE - Greenpeace a découvert des résidus d'OGM non mentionnés sur les étiquettes dans 6 produits pour bébé. Greenpeace dénonce la politique de double standard de nombreuses sociétés, qui suppriment de leurs produits les ingrédients issus d'OGM, dans les pays du Nord, sans le faire dans ceux du Sud.

Kyodo News Service, 13 juin 2001

ETATS-UNIS - D'après un rapport de l'Office de la Comptabilité Générale (*General Accounting Office*), les réglementations sur les OGM mises en place par de nombreux gouvernements perturbent les exportations américaines de produits alimentaires. Ainsi, afin de protéger les agriculteurs qui ont investi dans les biotechnologies, les responsables américains s'assurent que les mesures adoptées sont en accord avec les divers engagements de ces pays, pris au niveau international, comme par exemple l'OMC.

Environmental News Network, 27 juin 2001

D'après un sondage, 32% des américains pensent que la nourriture transgénique est saine (52% pensent le contraire). 93% des sondés estiment que le gouvernement fédéral devrait en exiger l'étiquetage. 5% des sondés estiment que le fait d'être étiqueté "contient des OGM", les incitera à acheter ce produit (57% à ne pas l'acheter). Il apparaît aussi que les femmes, les personnes âgées de plus de 45 ans et les républicains sont plus réticents.

ABCNews.com, 19 juin 2001

FRANCE - Le conseil régional du Languedoc-Roussillon souhaite développer la culture du soja non-OGM. Il compte remettre en culture les 120 000 hectares actuellement gelés par les primes versées, dans les années 1980, pour l'arrachage des vignes.

www.lemonde.fr/rech_art/0,59,87,197126,00.html

Législations et décisions politiques

PHILIPPINES - Les Philippines étudient actuellement une loi pour réglementer l'importation de produits génétiquement modifiés. "Nous avons des lois sur les expérimentations en champs, mais nous n'en avons pas pour tester les produits importés. Ceci est important car nous importons une grande quantité de soja ou de maïs OGM", a déclaré le ministre de l'agriculture, M. Montemayor.

En ce qui concerne l'étiquetage, le gouvernement étudie actuellement ses modalités: faut-il étiqueter sur la base du produit final ? Qui va payer le surcoût lié au test ?

Reuters, 22 juin 2001

INDE - Le Comité Indien d'Autorisation du Génie Génétique (GEAC) a décidé de ne pas autoriser la culture à but commercial du coton Bollgard Bt de Monsanto/Mahyco et de maintenir le statut de pays sans OGM. En effet, il estime que des tests doivent encore être réalisés et que ceux entrepris par Monsanto ne sont pas significatifs : les essais n'auraient pas été menés pendant une saison cotonnière normale et aucune information valide ne permet de déterminer les réelles performances de ce coton. De nouveaux essais sont aussi nécessaires pour déterminer l'impact de ce coton sur la faune microbienne du sol et sur les insectes non ciblés, ainsi que pour étudier la résistance des parasites du cotonnier à la protéine Cry.

Communiqué de presse de Greenpeace, 21 juin 2001

New India Press.Com, 21 juin 2001

CHINE - Les nouvelles lois en matière d'OGM, entrées en application début juin 2001, auront comme conséquence de retarder l'autorisation du maïs Bt de Monsanto, jusqu'en 2003. Avant cette loi, un producteur d'OGM devait faire des tests en laboratoire, mener des essais en champs. Maintenant, la Chine exige des essais de production. Cette loi oblige aussi ces produits à être étiquetés avant d'être vendus.

Inf' VEILLE CITOYENNE OGM

SUR LES
www.infogm.org

Monsanto a déjà eu l'autorisation de cultiver du coton Bt dans certaines provinces de l'Est, comme Hebei, Anhui et Sandong. Environ 240 000 hectares ont été cultivés avec ce coton. D'après certains observateurs, la Chine s'est dotée de telles lois sur les OGM, car, négociant actuellement son entrée dans l'OMC, elle devra, une fois membre de cette organisation internationale, ouvrir son marché aux importations. Avec de telles lois, elle pourrait alors continuer à contrôler ce qui entre chez elle.

Reuters, 11 et 12 juin 2001

FRANCE - La liste à jour des communes ayant pris des délibérations pour interdire les expérimentations d'OGM sur leur territoire est sur : www.infogm.org/zone.htm. Les nouvelles villes à signaler Auriol, Bourgneuf la Forêt, St Léger en Charnie, Camps sur l'Agly, Saint Chamas et mas-Blanc des Alpilles.

Actions citoyennes

Faim dans le monde - Frances Moore Lappe, du Massachusetts Institute of Technology, dénonce l'argument des biotechnologistes qui affirment que les OGM vont supprimer la faim dans le monde. Pour elle, "la famine est le résultat de données économiques que nous avons nous-mêmes créées, de postulats et de structures qui génèrent la pénurie à partir de l'abondance". Elle dénonce le poids de plus en plus important que représente la viande dans l'alimentation humaine. Pour elle, il y a un gaspillage énergétique et protéinique important quand "le maïs devient du filet mignon, les sardines finissent saumon". Ainsi les biotechnologies apportent une réponse à une mauvaise

question, celle de la quantité de nourriture : "La famine n'est pas causée par un manque de nourriture mais par un manque de démocratie. Elle ne peut donc être résolue par les nouvelles technologies, même si elles s'avéraient sûres".

Los Angeles Times, 27 juin 2001

BREVETABILITE - Greenpeace a indiqué lors de la session de la FAO en Italie que les multinationales, grâce au lobbying, tendent à un contrôle mondial global de la semence à l'alimentation. "De nombreux pays en voie de développement voient cet acte comme le vol de leurs ressources génétiques par les compagnies privées des pays riches ayant pour seule motivation le profit. L'utilisation de la biodiversité à des fins privées et monétaires, par un petit groupe de pays, ne devrait pas être autorisée", a déclaré Christoph Then, expert sur la brevetabilité pour Greenpeace. Sept ONG internationales demandent donc l'arrêt de la brevetabilité du vivant ainsi que la création d'une structure internationale pour la conservation des ressources génétiques dans les pays pauvres.

Greenpeace, 25 juin 2001

Santé et environnement

DISSEMINATION - Une étude, réalisée par l'Université d'Aachen (Allemagne) afin de déterminer les distances parcourues par le pollen de betterave à sucre génétiquement modifiée, a permis de démontrer que ces OGM diffusaient leur pollen sur une distance au moins égale à 1km et cela malgré la présence de plants de chanvre autour du champ qui devaient limiter la diffusion du pollen des OGM.

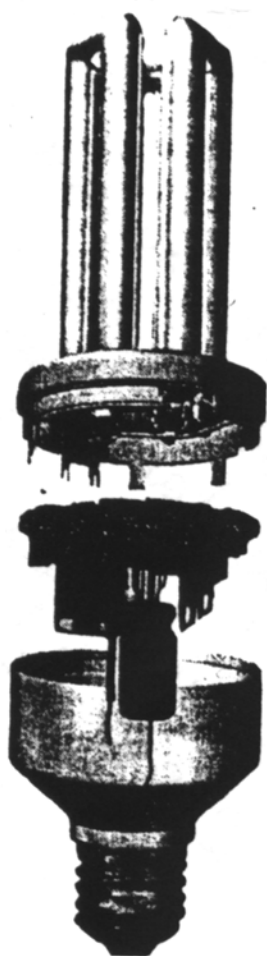
ISB new report, juin 2001, saeglitz@rwth-aachen.de

■
A.V.

l'air de rien

Il est aujourd'hui possible de réaliser plus de 60% d'économies sur l'énergie et l'eau par une meilleure conception de l'habitat, des équipements économes et un comportement moins gaspilleur et ceci sans aucune perte de confort, au contraire !

La Maison des [Néga] watts... ... Bilan.



Au fil des "Vent des Bancel's", nous avons vu que "produire des négawatts" c'est rechercher - à qualité de vie égale - une meilleure utilisation de l'énergie plutôt que de continuer à consommer toujours plus.

Nous disposons aujourd'hui de toute une gamme de techniques et de matériels pour mieux concevoir, mieux construire et pour mieux employer l'énergie le comportement de chacun est essentiel...

Imaginons les deux

situations suivantes:

- Une maison "standard" équipée avec du matériel courant. Les habitants ne surveillent pas vraiment les consommations.

- Une maison "négawatt" de même surface, de conception bioclimatique, équipée d'appareils économes. Les habitants ont pris l'habitude d'adopter un comportement non gaspilleur d'énergie, sans restreindre cependant leur confort.

Comparons maintenant poste par poste, les dépenses d'énergie et d'eau (1):

	Maison "standard"	Maison "négawatts"
Chauffage	(2) Conception traditionnelle et convecteurs électriques 7 850 €	Conception bioclimatique et chaudière gaz 2 200 € -72%
Climatisation	(3) Equipement de climatisation 1 780 €	La climatisation est inutile 0 € -100%
Eclairage	(4) Ampoules classiques + lampe halogène 650 €	Lampes fluocompactes systématiques 200 € -69%
Electro-ménager	(5) Equipement classique 1 900 €	Appareils économes 1 425 € -25%
Energie cahée (veille)	(6) 60 W en permanence 380 €	30 W en permanence 190 € -50%
Cuisine	(7) Plaques et four électriques 900 €	Cuisine au gaz + comportement économe 270 € -70%
Chauffage de l'eau sanitaire	(8) Cumulus électrique 2 280 €	Capteurs solaires et complément chaudière gaz 980 € -57%
Eau froide	(9) 240 m3 par an 4 080 €	Appareils et comportement économes 2 450 € -40%
	Total maison "standard" 19 820 €	Total maison "négawatt" 7 715 € -61%
		Gain financier annuel 12 105 €

Il est donc possible de réaliser plus de 60% d'économies sur l'énergie et l'eau par une meilleure conception de l'habitat, des équipements économes et un comportement moins gaspilleur et ceci sans aucune perte de confort, au contraire ! Une "maison négawatt" sera plus agréable à vivre car mieux conçue, la qualité des ambiances intérieures y sera particulièrement soignée.

Notre potentiel d'économie d'énergie est considérable !

Rien que pour la France, un programme (10) d'économies d'énergie électrique réalisables par des mesures simples en n'utilisant que des équipements actuellement disponibles, ferait gagner chaque année 61 milliards de kWh, évitant le renouvellement de 11 réacteurs nucléaires de 1000 MW ! En d'autres termes, cela reviendrait à créer un capacité de production permanente de onze mille million de négawatts non polluants !

Chaque nouveau réacteur nucléaire coûte de 15 à 20 milliards de francs: cette dépense ne serait plus à faire. Une partie de ces sommes pourrait alors être affectée à un vaste programme d'économies d'énergie, avec un formidable impact sur l'emploi et l'environnement...

M. Jospin, lisez "la Maison des Négawatts" ! ■

Ghislaine GUIGNIER

(1) Calcul GEFOSAT pour une famille de 4 personnes habitant un logement de 100 m². Station-météorologique de référence: Montélimar. Prix moyen de l'énergie: électricité 0,76 F/kWh, gaz naturel 0,28 F/kWh. Prix moyen de l'eau: 17 F/m³.

(2) Maison standard: 100 m²; 250 m³; coefficient G conforme aux normes actuelles; convecteurs électriques. Besoins de base: 10.330 kWh. - Maison négawatt: 100 m²; 250 m³; serre solaire sud; conception bioclimatique; chauffage complémentaire par chaudière murale au gaz naturel. Besoins de base: 3.430 kWh.

(3) Maison standard: équipements de climatisation individuels pour assurer 27°C maximum. - Maison négawatt: rafraîchissement naturel par protection solaire et surventilation nocturne, climatisation inutile.

(4) Maison standard: ampoules à incandescence + un halogène 500W. - Maison négawatt: 75% de lampes fluocompactes.

(5) Maison standard: équipements classe C. D. - Maison négawatt: A. B.

(6) Maison standard: pas de précautions particulières. - Maison négawatt: suppression de toutes les veilles inutiles.

(7) Maison standard: four électrique et plaques chauffantes. - Maison négawatt: cuisinière au gaz.

(8) Maison standard: cumulus électrique. - Maison négawatt: capteurs solaires + complément sur chaudière au gaz naturel.

(9) Maison standard: 60 m³/an/personne. - Maison négawatt: réduite à 36 m³/an/personne par des limiteurs de débit, des appareils performants et un comportement plus économe.

(10) Etudes INSTENE et ADEME 1994.

l'air de rien.....

Une vingtaine d'élèves autour d'un projet d'éducation à l'environnement.

Les participants au projet sous les vestiaires du stade de rugby de Montmélian, 3ème installation équipée en solaire. A la question concernant le retour sur investissement, le technicien de Montmélian répond : "Pour la piscine, nos dépenses de gaz naturel sont passées de 220000 F à 70000 F annuellement depuis 1983 ; certes les investissements sont lourds et subventionnés



Un projet pédagogique sur le chauffage solaire.

Durant l'année scolaire 2000-2001, les élèves de BEP du secteur du bâtiment du lycée professionnel Plaisance de Mende ont profité des nouveaux programmes voulus par l'ancien ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. La nouveauté consiste à travailler sur un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), en consacrant environ 120 heures sur l'année. Plusieurs enseignants sont chargés de

guider et de piloter les élèves dans le cadre du projet par un travail en équipe régulier, innovation dans la fonction du professeur.

Le chauffage de l'eau sanitaire par capteur solaire est le thème retenu par les élèves après présentation de l'idée principale par les professeurs. Ils ont notamment souhaité de suite la construction d'une maquette équipée d'un panneau solaire à inclinaison variable et

d'équipements
permettant
fonctionnement.

sanitaires
son

documents, de les traiter et d'en
tirer ce qu'il y avait de plus
intéressant. Cette consultation
a abouti à la conception de 4
panneaux d'exposition 85x125
cm ayant pour thème :

1/ l'ensoleillement en France
et en Lozère - le rayonnement
solaire et son énergie

2/ chauffage, pollution et
environnement : quelle énergie
choisir ? Impact esthétique des
capteurs solaires sur
l'architecture

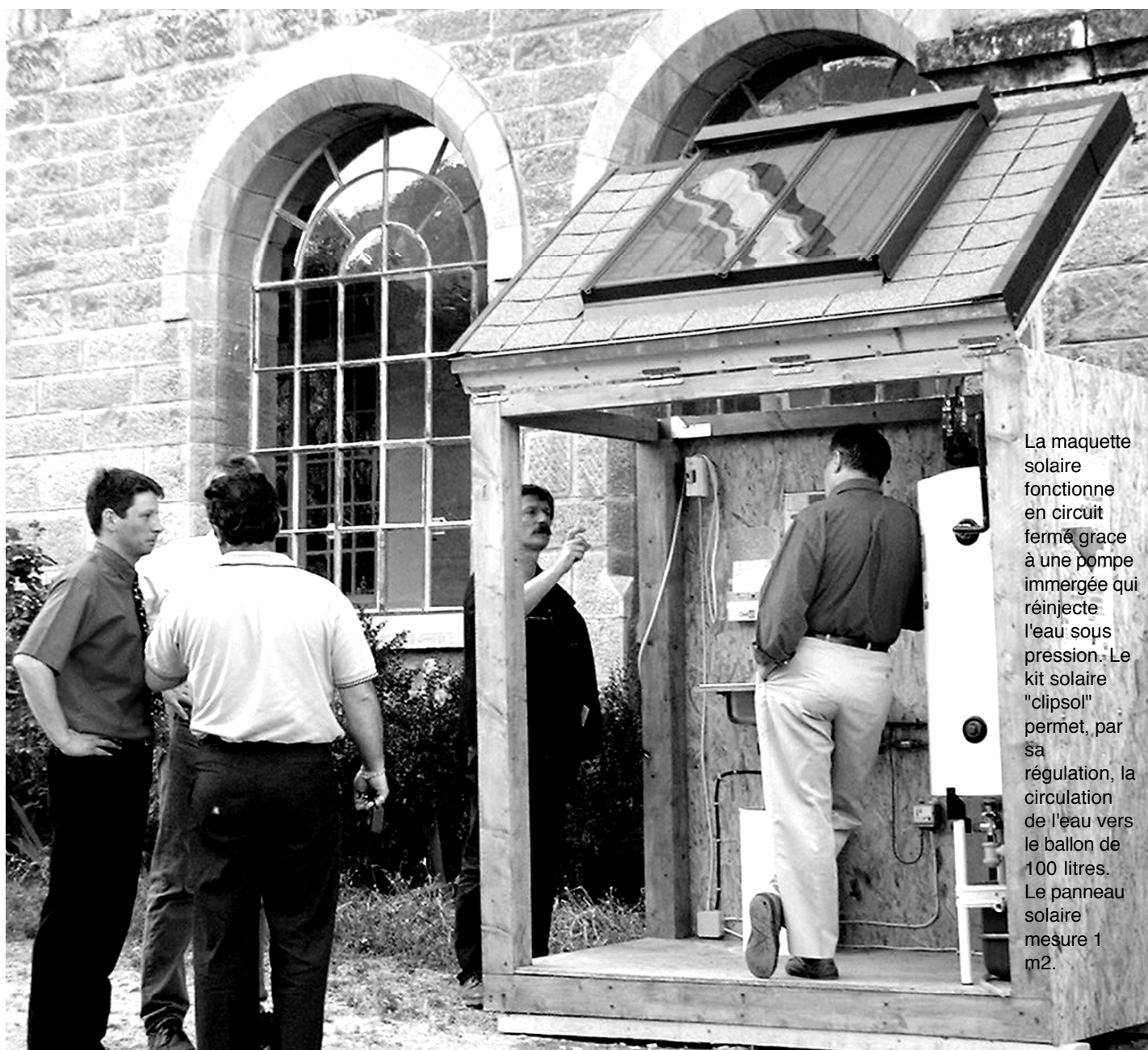
3/ aspect économique - les

3/ aspect économique - les
aides financières - les durées
d'amortissement

4/ les schémas techniques de
montages sur installations
neuves ou existantes.

Pour atteindre cet
objectif, différentes étapes ont
été nécessaires en amont,
comme la recherche de
documentations. Ce n'était
d'ailleurs pas évident pour les
jeunes, ils ont du faire des
courriers aux professionnels
du chauffage solaire,
démarcher des entreprises
avant de recueillir des

La concrétisation de
cette première phase, plutôt
longue et ingrate, a permis
d'envisager la réalisation d'une
journée d'exposition ouverte au
public lozérien et aux
spécialistes courant mai 2001.



La maquette
solaire
fonctionne
en circuit
fermé grâce
à une pompe
immergée qui
réinjecte
l'eau sous
pression. Le
kit solaire
"clipso"
permet, par
sa
régulation, la
circulation
de l'eau vers
le ballon de
100 litres.
Le panneau
solaire
mesure 1
m².

l'air de rien.....

●●●
Ci-contre, la
visite de
Clipsol.

La fabrication de la maquette, et sa mise en marche, ont été les objectifs du dernier trimestre. Les élèves se sont atelés par petits groupes à sa mise en oeuvre : plans et métrés, pose de la charpente, des équipements sanitaires, de la couverture, du capteur solaire et de la régulation. Ce travail s'est terminé l'après midi même de l'exposition, et les premiers essais ont pu avoir lieu après constatation de quelques fuites saugrenues. Les 100 litres d'eau du ballon sont montés à 41°C entre 14h et 18h. L'intervention de Vincent Leymarie, professionnel agréé par l'ADEME a mis l'accent sur les problèmes liés à la mise en oeuvre des capteurs notamment vis-à-vis de la sécurité

L'exposition
du 22 mai
dernier est
l'accomplis-
sement de
120 heures
de travail.

Parallèlement, un voyage d'étude a été programmé par les huit professeurs attachés au projet. Il a consisté en la visite d'installations de grande envergure à Montmélian, en Savoie : la piscine, équipée de 152 m² de capteurs chauffant 6000 litres d'eau sanitaire et



6000 litres d'eau sanitaire et 2000 m³ d'eau de piscine, et l'hôpital équipé de 250 m² de capteurs pour l'eau sanitaire et le plancher chauffant direct. Les élèves ont pu être impressionnés par les chaufferies de ces deux sites, dont le rendement est en permanence surveillé par l'association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) via un modem et un ordinateur. Après une nuit (agitée pour certains) à l'auberge de jeunesse d'Aix les Bains, l'entreprise Clipsol nous a accueillis et une

spécialiste en énergie thermique nous a fait la visite des ateliers de fabrication de capteurs solaires.

Ce projet s'est intégré dans le programme "éducation à l'environnement" de l'agence méditerranéenne de l'environnement (AME) qui a apporté une aide financière indispensable. La maquette réalisée sera utilisable par les futurs élèves de BEP pour y effectuer des mesures et découvrir une forme d'énergie encore peu répandue.

En conclusion, ce projet ambitieux aura permis, pour ces jeunes, au delà de la découverte d'une technologie encore peu connue aujourd'hui, une ouverture réelle et concrète vers le monde professionnel - qui est à mon sens l'objectif principal du ppcp - par la mise en oeuvre d'une pédagogie transversale : s'informer, lire / analyser - s'organiser / réaliser / communiquer et d'un travail en équipe nouveau et motivant autant pour les élèves que pour les enseignants.

■
Stéphane CLARISSE



Le Bon Dieu

Lorsque DIEU eut tout créé, il se coucha sur son nuage et se mit à admirer son beau royaume en se disant que vraiment il fallait être un génie pour inventer ce chef d'oeuvre.

Mais en bas, tout le monde ne trouvait pas que cette terre était un chef d'oeuvre. L'homme avait remarqué trois erreurs et il monta au ciel pour en faire part à DIEU. Arrivé sur le nuage du créateur, il le trouva toujours couché, et dit:
"Oh, Créateur de toutes choses ! Ta Sainteté Sérénissime, je vois que ta dernière création est le repos mais comment oses-tu l'appeler ainsi, alors qu'il manque l'essentiel: le fauteuil, les pantoufles et le journal !"

DIEU surpris, se relève et répond:
"Baisse toi et baise moi les pieds, vil mécréant !"

L'homme s'exécute et DIEU continue:
"Comment oses-tu dire que mes créations sont ratées ! Elles sont toutes parfaites et d'ailleurs, je suis le plus parfait des parfaits. Je refuse de toucher à mes créations !"

L'homme continue:
"Mais tu ne comprends pas..."
"Comment !" répons DIEU, rouge de colère.

"Laisse-moi finir", dit l'homme, tout en baisant les pieds de DIEU, quand tu auras fini toutes tes parfaites créations et que tu te seras lassé d'admirer ton royaume, tu seras heureux de lire les dernières nouvelles de la Terre, confortablement installé dans ton fauteuil, tes pieds bien au chaud dans tes pantoufles, crois-moi, tu m'en seras reconnaissant."

"Peuh, jamais je ne serai reconnaissant auprès de personne, car je viens tout seul d'avoir la merveilleuse idée d'inventer le fauteuil, les pantoufles et le journal. Quand à toi, je te remercie pour tes compliments sur mon merveilleux royaume."

Il dit au revoir à l'homme et s'enfuit en courant dans son atelier. L'homme rentra chez lui en se disant: quel drôle de Bon DIEU que c'était que celui-là !



RABINDRANATH
TAGORE

L'Offrande lyrique

suivi de La Corbeille de fruits

Introduction d'André Gide



rjf

Poésie | Gallimard

Né en 1861 à Calcutta, d'une grande famille (14 enfants) d'intellectuels et très croyante. Refusant l'école, c'est son père surtout qui l'éduque. Plus tard il créera une école et une université internationale dont il a toujours rêvé et qui existent encore. En 1904 il publie un essai politique en faveur de l'indépendance de l'Inde, depuis longtemps il écrit de nombreux poèmes.

Il devient célèbre, voyage autour du monde et reçoit le prix Nobel en 1913.

Il meurt en 1941.

Voici quelques extraits de "L'Offrande lyrique" et du "Jardinier d'amour", poésie (Gallimard - format poche).

Autres écrits: "Le Naufrage", "La Fugitive", "Souvenirs d'enfance", "Souvenirs"...

Catherine HÉLING

Le Jardinier d'amour

XIX

Vous marchiez sur le sentier du bord du ruisseau et la cruche sur votre hanche était pleine.

Pourquoi, vivement, avez-vous tourné la tête et m'avez-vous regardé à travers votre long voile flottant ?

Ce brillant regard échappé de la nuit vint vers moi comme une brise qui après avoir fait frissonner l'eau se perd dans les ombres du rivage.

Ce regard vint à moi comme l'oiseau du soir qui, rapidement, vole à travers la chambre obscure, et d'une fenêtre ouverte à l'autre s'en va dans la nuit.

Vous avez disparu comme une étoile derrière les collines, et j'ai passé sur la route.

Mais pourquoi vous êtes-vous arrêtée un instant et m'avez-vous regardé sous votre voile pendant que vous marchiez sur le sentier du bord du ruisseau avec sur la hanche votre cruche pleine ?

XXXI

Mon cœur, oiseau du désert, a trouvé son ciel dans tes yeux.

Ils sont le berceau du matin, ils sont le royaume des étoiles.

Leur abîme engloutit mes chants.

Dans ce ciel immense et solitaire laisse-moi planer. Laisse-moi fendre ses nuages et déployer mes ailes dans son soleil.

LXXXV

Qui es-tu, lecteur, toi qui, dans cent ans, liras mes vers ?

Je ne puis t'envoyer une seule fleur de cette couronne printanière, ni un seul rayon d'or de ce lointain nuage.

Ouvre tes portes et regarde au loin.

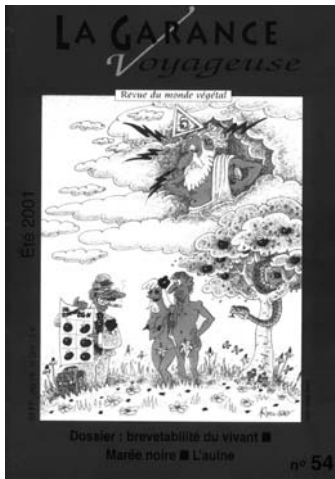
Dans ton jardin en fleurs, cueille les souvenirs parfumés des fleurs fanées d'il y a cent ans.

Puisses-tu sentir, dans la joie de ton cœur, la joie vivante qui, un matin de printemps, chanta, lançant sa voix joyeuse par delà cent années.

ah, lisez !

Revue

La Garance Voyageuse



Il y a bien longtemps que nous voulions faire un petit article sur "La Garance Voyageuse", revue trimestrielle, spécialiste du monde végétal et éditée localement puisque basée à Saint Germain de Calberte.

Le numéro d'été nous en donne l'occasion puisqu'il traite d'un sujet auquel nous vous avions déjà sensibilisés: "brevet du vivant et agriculture".

On y confirme que "des hybrides aux brevets, la toute puissance de l'industrie agrochimique continue à s'imposer... au détriment d'un véritable progrès utile à tous." "La plante serait-elle irrémédiablement condamnée à devenir une matière marchande"?

Par ailleurs notre ami Yves MACCAGNO nous y révèle les menaces qui pèsent sur la diversité génétique de la pomme de terre: "Au Pérou, par exemple, l'extension de la culture au détriment des zones naturelles a entraîné la perte du tiers des espèces sauvages de pommes de terre. Cet accroissement des surfaces

cultivées en pomme de terre correspond en fait à l'expansion urbaine et à la demande, nouvelle, des fast foods, où le prix de revient prime sur la qualité gustative (et écologique). Pour ce marché urbain-là, les petits fermiers sud-américains ayant une production faible mais de qualité sont éliminés par les producteurs de masse de variétés industrielles".

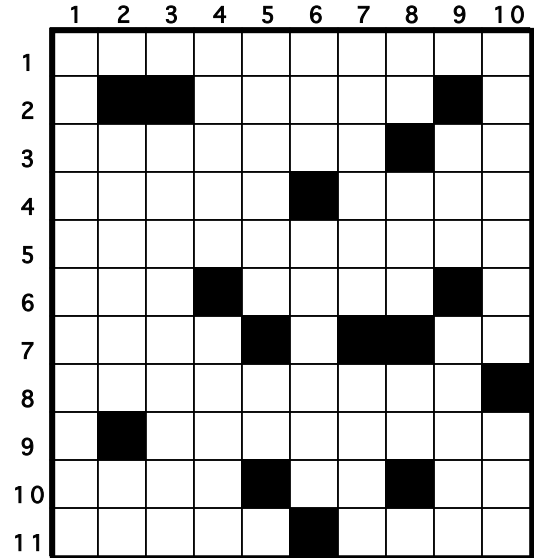
Cette revue qui devrait avoir sa place chez tous les passionnés de nature est en outre joliment mise en page et illustrée de somptueux dessins - c'est (presque) aussi beau que votre V.d.B., c'est pas peu dire !
Abonnement 1 an (4 n°) = 22 Euros ou 144 FF.
Abonnement 2 ans (8 n°) = 36 Euros ou 236 FF.

La Garance Voyageuse est aussi une association loi 1901, dont "l'objectif est de faire connaître, d'étudier et de protéger le monde végétal. Elle mène des actions de lobbying pour une meilleure prise en compte de la flore dans les aménagements. Elle réalise aussi des opérations de sensibilisation, par exemple sur les plantes messicoles, en diffusant informations et graines, mais également sur le terrain par la mise en place d'une parcelle conservatoire." En adhérant, vous soutiendrez sa démarche et ses actions. Adhésion particuliers = 12 Euros ou 78 FF.

La Garance Voyageuse, 48370 St Germain de Calberte.
Tél: 04.66.45.94.10.
Site internet: www.garance.voyageuse.free.fr

A.V.

Mots Croisés



Jeux proposés par Hervé Goldfarb

Horizontalement

- En noir et blanc, ça revient moins cher. 2. Nonchalants. 3. Sorte d'intérim royaliste - Symbole chimique. 4. Avantage - Cher au Capitaine Haddock. 5. Vend des harnais. 6. Vin qui a tourné - Poison végétal. 7. Syndicat enseignant - Sur les bornes. 8. Sorte de laine. 9. Inquiète les pays développés. 10. Ancienne monnaie de compte asiatique - Ava,nt nous - Chose anglaise. 11. Ecrit dans le désordre - Petit génie de l'air.

Verticalement

- On pourrait le dire de ces mots croisés. 2. Épata - Symbole chimique. 3. Manœuvrer. 4. Fin de bateleur - Colorant bleu . 5. Bombé - Lien. 6. Près d'une société américaine - Arrachai. 7. Bière - Rivière bretonne. 8. Spécialiste - Dans l'Aisne - Négation. 9. Souvent opposé au corps - Récalcitrant. 10. Plante aromatique - Quart d'an.

Solution du N° 50

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	R	T	I	C	U	L	T	E	U	R
2	E	P	U	R	E	R	■	C	H	U	T	A
3	T	U	T	E	L	A	I	R	E	■	O	M
4	E	S	■	I	■	S	R	■	R	E	P	I
5	R	■	C	L	O	S	E	■	M	■	I	F
6	O	T	■	L	E	U	■	A	I	D	A	I
7	C	U	E	I	L	L	E	T	T	E	■	C
8	L	I	T	S	■	A	L	T	E	R	N	A
9	I	L	E	■	P	C	U	O	■	O	I	T
10	T	A	■	A	R	E	■	■	O	B	E	I
11	E	G	A	L	E	E	S	■	D	E	C	O
12	S	E	C	E	S	S	I	O	N	■	E	N

.....tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil municipal
du 07 Juillet 2001

Présents :

Tous les conseillers

Mme Roux est nommée
secrétaire de séance

Préambule

Signature des compte
rendu des réunions des
conseils des 3 fév 2001 ,
25 mars 2001 , 14 avril
2001.

Ordre du jour

Budget :

Budget 2001: Trois votes
ont été effectués pour
modifier les documents
budgétaires a la demande
de la perception. Le
tableau annexé récapitule
les erreurs corrigées.
La complexité de
l'élaboration du budget a
soulevé la discussion
suivante : doit-on faire
appel à un spécialiste pour
l'élaboration du prochain
budget ? Un rendez-vous
avec le percepteur pour
réaliser la proposition de
budget est-il suffisant ?
Une opinion générale se
dégage : l'an prochain,
prise de rendez-vous avec
le percepteur et suivant le
résultat obtenu, on avisera
pour faire appel à un
comptable.

Prêts :

Une délibération est prise
pour que les emprunts
soient calculés en euros.

Voirie :

Route du Cros à Poussiels :
une décision est prise
concernant la bretelle
d'accès au bas du hameau :
elle pourra desservir les
autres parcelles situées à

côté de la maison de Mme
Pouget. Denis Pit se
charge de résoudre cette
affaire en liaison avec la
Préfecture.

Elargissement du virage de
l'aiguille du Pré Neuf : Il
faut demander une
autorisation au
propriétaire. Intervention
de S. Clarisse : il serait
plus intéressant de
globaliser les travaux de
voirie pour qu'ils soient
pris en comgf par le SDEE
(crédits globalisés).

Lors de la réunion de la
réunion du conseil du
4ème trimestre 2001,
chaque élu présentera le
recensement des
problèmes de voirie de son
secteur, afin de les intégrer
dans le programme 2002.
Autre problème soulevé :
doit-on octroyer
davantage d'heures à M.
Tamisier pour l'entretien
des routes ?

PED-PMT 2001 :

Ils sont affectés à la
réfection du mur de
Poussiels, ainsi qu'à
l'aménagement du
secrétariat de la mairie.
Une réunion pour
l'agencement du bureau
est prévue mercredi 11
juillet 17h00 .

Ordures ménagères :

Un seul passage des
encombrants pour 2002
mais courant juillet si
possible (demande de
J. Roux). Pas
d'augmentation de la
redevance des OM pour
2002. Il faudra, pour les
années futures, prévoir une
augmentation substantielle
suite à la mise en place du
plan départemental de
ramassage des OM qui
s'effectuera sur Mende.

Entretien des terrains de L'Espinass :

Le conseil autorise M.
Mathieu et M. Brasseur,
pour l'année en cours à

faire pâturer leurs chevaux
pour assurer l'entretien des
terrains de l'Espinass dans
le cadre du programme «
coupure verte ». Si d'autres
éleveurs veulent y amener
du bétail s'adresser à la
mairie.

Programme LEADER+

Le conseil décide de faire
adhérer la commune au
GAL Espace Cévennes. Le
GAL (groupe d'action
local) est une association
1901 comprenant des élus
locaux, des représentants
sociaux professionnels et
des associations. Le projet
présenté par le GAL dans
le cadre du programme
européen leader+ est axé
autour de l'accueil des
populations dans les
Cévennes. L'intégralité du
projet du GAL ainsi que la
définition de leader+ sont
consultables en mairie
(brochures et
documentations précises).

Demande de subventions d'associations :

Il est rappelé que les
demandes de subvention
des associations doivent
être accompagnées de leur
budget prévisionnel.
Subvention de 3000 F
accordée à l'unanimité à «
Pelous » (sous réserve de
présentation du budget
prévisionnel).
Subvention de 2000 F
accordée cette année
encore à « Sauvage » (M.
le Maire souhaitant ne pas
participer au vote).

Coeur des Cévennes :

Denis Pit informe le
conseil des différentes
réunions concernant
l'association Coeur des
Cévennes, et le syndicat
d'initiative du Pont de
Montvert. Pour la
commune, se pose le
problème de la délégation
de compétences à l'office
de tourisme
intercommunal en voie de

création. La décision
d'adhésion sera prise
ultérieurement.

Adhésion à l'association ATTAC

2 votes POUR, 5 votes
CONTRE, 2 abstentions.
Les élus qui ont voté contre
ou qui se sont abstenus ont
estimé qu'il leur était
difficile en tant qu'élus de
faire adhérer la commune à
cette association. Une telle
démarche leur semble
relever d'une volonté
personnelle.

Questions diverses :

*Sangliers : Un courrier a
été envoyé à M. le Sous
Préfet. Une réunion aura
lieu vendredi 20 juillet à la
maison communale de St
Frézal. Il a été décidé
d'alerter à nouveau les
autorités à ce sujet ainsi
que les différentes
associations de chasseurs.
Chacun est invité à
s'adresser à la sous
préfecture pour demander
des dédommagements suite
aux dégâts occasionnés par
ces animaux.

*La demande de
l'association Pelous pour
utiliser les terrains de
l'Espinass pour un vide
grenier le 16 septembre est
acceptée.

Questions du public :

Pierrette Coudert pose le
problème de l'entretien du
chemin du Lauzas. M.
Tamisier est chargé de
dégager l'assise du mur
pour que l'on puisse se
rendre compte des travaux
à effectuer. La décision
sera prise lors d'une
prochaine réunion du
conseil.

Les membres du conseil se
séparent à 22h30

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de Ventalon
Conseil municipal
du 29 Juin 2001

Présents:
PASSEBOIS Etienne, Maire.
LIEBER Jean-Claude, premier adjoint.
HUGON Jacques, deuxième adjoint.
BRUGUÈS Maryse, troisième adjoint.
Mmes COLOMBAT Sandrine, GOURDON Valérie, LEVEL Anne, SALMERON Fabienne, VIDAL Laurence et M. JALAT Frédéric.
Absent excusé:
MAURIN Thierry, qui donne pouvoir à M. Etienne PASSEBOIS.

Secrétaire de séance:
Frédéric JALAT.

ORDRE DU JOUR

■ Commentaires sur les comptes rendus des séances des 13 Avril et 28 Mai 2001.

Séance du 13 Avril: pas de commentaire. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Séance du 28 Mai: A noter que pour cette séance, MM. PASSEBOIS E., LIEBER J.-Cl. et HUGON J. étaient bien présents ! Cette précision apportée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

■ Vote des Comptes Administratifs 2000.

C'est M. LIEBER, adjoint aux finances, qui présente ces comptes administratifs. Il rappelle que le "Compte Administratif" n'est pas un budget prévisionnel, mais une réalité des dépenses et recettes effectuées au cours de l'exercice. C'est le compte-rendu de

l'exécution du budget. A noter que certaines opérations peuvent être en cours de réalisation.

● Compte Administratif général.

Fonctionnement.

Dépenses : 1.090.716,34 F.
Recettes : 1.212.930,21 F.
Excédent : 122.213,87 F.
Excédent antérieur: 58.190,41 F.
Cumul excédent: 180.404,28 F.

A noter en dépenses:
- 60612 EDF: 18.343,95 F (remboursement en partie par Regain: consommation salle communale).

- 6125 Redevance crédit bail CEV: 9.000,00 F (7 ans - 4 ème année).
- 61551 Entretien camionnette: 8.272,74 F (envisager son renouvellement).

- 6251 Transports scolaires: 5.580,00 F (participation de la commune. Cette somme pourrait être imputée au budget Caisse des Écoles).

- 6611 intérêts des emprunts 122.851,20 F (dont intérêts emprunts Salson, que l'on retrouve en recettes).

- 6615 Intérêts des comptes courants (ligne de crédit).

A noter en recettes:
- 70871 Remboursement de frais ASA DFCI: 28.000,00 F (secrétariat)

- 7382 Permis de chasser: 242,00 F (22,00 F / permis, soit 11 permis).

- 752 Revenus des immeubles: 99.871,72 F (dont Salson).

Investissement.

Dépenses: 756.073,31 F.
Recettes: 738.295,58 F.
Déficit:

17.777,73 F. (retard d'encaissement de subventions). Pour l'Ayrolle, un point détaillé du coût total sera effectué prochainement.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte ce compte administratif général 2000 et signe les différents documents.

● Compte Administratif AEP (Adduction d'Eau Potable).

Section exploitation.

Dépenses: 28.306,93 F.
Recettes: 78.868,46 F.
Excédent: 50.561,53 F.
Excédent antérieur: 40.073,69 F.
Cumul excédent: 90.635,22 F.

A noter: Peu de réparations sur les réseaux au cours de l'exercice 2000.

Section Investissement.

Dépenses: 86.653,82 F.
Recettes: 81.630,52 F.
Déficit: 5.023,30 F.

M. le Maire signale le statut particulier de l'alimentation en eau de Leyris: Les habitants de ce hameau sont alimentés en eau par un bassin DFCI et ce gratuitement (ni compteur, ni forfait). La commune doit cependant intervenir en cas de gel ou pour l'entretien du réseau. Doit-on, à l'image du Viala ou du Salson, faire payer un forfait aux usagers ?

Après discussion il est décidé de conserver le statu-quo jusqu'à ce que cette alimentation soit intégrée dans l'ensemble de mise aux normes.

Le Conseil, à l'unanimité,

adopte ce compte administratif AEP 2000 et signe les différents documents.

● Compte Administratif CCAS.

Adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

● Compte Administratif Ordures Ménagères.

Dépenses: 45.243,00 F.
Recettes: 45.870,00 F.
Excédent: 627,00 F.
Excédent antérieur: 13.781,50 F.
Cumul excédent: 14.408,50 F.

Compte Administratif adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

● Compte Administratif Caisse des Écoles.

Fonctionnement.

Dépenses: 163.277,24 F.
Recettes: 165.271,62 F.
Excédent: 1.994,38 F.

Investissement.

Dépenses: 13.680,29 F.
Recettes: 10.249,75 F.
Déficit: 3.430,54 F.

Il serait intéressant d'avoir un compte spécifique "cantine scolaire" afin de faire un bilan de ce service.

Compte Administratif adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

■ Rapports des membres du Conseil Municipal.

● Jean-Claude LIEBER:

Bref compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SELO (Société d'Economie Mixte de la Lozère) à laquelle il a assisté.

- Un travail dans le domaine des sites internet liés au tourisme a été effectué par cet organisme. Un site est c r é é :

"www.france48.com" et une documentation sur ce thème, pouvant être consultée par toute personne intéressée, est disponible en mairie.

- Par ailleurs, la remise en état de la plate forme du CFD est désormais d'actualité. MM. Jacques BLANC et Jean-Paul POTTIER apportent leur soutien à ce "projet de voie verte".

● Jacques HUGON:

1/ Une réunion de l'association pour l'Emergence d'un pays "Cévennes" de la Vallée de l'Ardèche, de la Cèze et des Gardons a eu lieu récemment. Nous y étions les seuls représentants du canton. Cette nouvelle association résulte de la fusion de deux autres. Le Conseil décide de prendre une délibération afin de marquer notre adhésion à cette association.

Par ailleurs une autre association "GAL (Groupe d'Action Locale) espace Cévennes" se met en place (voir rapport E. PASSEBOIS, ci-dessous). A suivre.

2/ Ecole.

- Il n'y aura pas de Conseil d'Ecole pour ce troisième trimestre.

- Départ de la directrice et de l'adjointe. Une nouvelle équipe prendra donc ses fonctions en septembre. Il n'y a, pour l'heure, pas de candidat au poste de directeur.

- En ce qui concerne les fournitures scolaires, il restera pour les successeurs un excédent supérieur à celui escompté.

- Transports scolaires.

La commission du Conseil Général refuse la création d'un transport à part entière pour les enfants de Saint Andéol. La raison évoquée est qu'il existe déjà à St Andéol un transport vers le Collet. Vu le nombre d'enfants à transporter, il faudra de toutes façons créer un transport supplémentaire, alors pourquoi pas vers St Frézal ? André PLATON et Daniel MATHIEU doivent intervenir.

Par ailleurs, un problème existe quant au transport vers le Salson. Stéphanie CORBIER, transporteur actuel, ne verrait pas son contrat reconduit et cette desserte serait attribuée à Frédéric JALAT. Il circulerait, en outre, des rumeurs diffamatoires vis à vis de ce dernier. M. PASSEBOIS doit entrer en contact avec MM. TICHIT et SALENÇON du service des transports au Conseil Général, pour obtenir des éclaircissements sur cette affaire.

● Frédéric JALAT:

1/ Poste de travail informatique. L'ensemble bureau + siège a coûté 898,00 F. TTC.

2/ A propos de "l'ambiance" à St Frézal.

Frédéric JALAT stigmatise "l'état d'esprit malsain et l'ambiance exécrationnelle" qui règnent à Saint Frézal. Il trouve cette situation insupportable, une solution doit être trouvée; pour sa part, sa porte reste ouverte.

Valérie GOURDON dit ressentir le même malaise. Un bon nombre des collègues du Conseil Municipal disent qu'il faut relativiser cette situation et qu'il n'est pas anormal que dans un groupe, même de petite importance comme le nôtre, tout le monde n'aille pas dans le même sens.

3/ Stationnement devant l'école.

Malgré les panneaux et l'arrêté municipal, des véhicules persistent à stationner devant l'école pendant les horaires scolaires. Il faudra régler cette situation à la rentrée scolaire 2001/2002. Il en va de la sécurité des enfants.

● Laurence VIDAL:

Elle informe le Conseil que l'association "Lire à Vialas" propose cet été des cours de soutien en Math et en Français pour les enfants du CP au CM2.

● Maryse BRUGUÈS:

1/ Départ du Maréchal des Logis Chef Robert pour la Guadeloupe. Au nom de la collectivité, une écharpe en mohair lui a été remis lors de l'apéritif d'adieu.

2/ L'Ayrolle.

- Une rencontre avec M. ROUSSET, de la société HLM, a eu lieu récemment. Elle a essentiellement porté sur le problème lié au risque d'affaissement du mur de soutènement des terrains attenants aux deux maisons jumelles. La commune a refusé la proposition des HLM d'aider à hauteur de 3.000 F la réfection de ce mur, étant entendu que la responsabilité de ces travaux incombe bien à la société HLM, ce qui a été

reconnu par M. ROUSSET (les HLM sont propriétaires pendant 55 ans).

- L'engazonnement des terrains loués avec les maisons n'a pas été réalisé correctement. La société HLM interviendra auprès de l'entrepreneur.

● Etienne PASSEBOIS:

1/ Fête "de l'école et de la jeunesse": les 7 et 8 juillet.

2/ La copie d'une affiche non signée, informant des problèmes rencontrés par les employés de la poste de St Privat suite à un projet de restructuration, des actions menées, et mettant en cause, dans son dernier paragraphe, les membres du Conseil Municipal de Saint Frézal, est distribuée aux conseillers.

Jacques HUGON propose un texte en guise de réponse... Il est toutefois décidé de ne pas répondre à ce type d'attaque.

3/ Vernissage le 6 juillet à 18h à la "galerie de l'arbre mort" à Masméjean. Un représentant de la mairie s'y rendra.

4/ Sangliers: A Mende, une personnalité évoquera le problème lié aux sangliers ce samedi 30 juin. Rendez-vous à la miellerie du Pont de Montvert à 10h45.

5/ Gérard ALISE ne souhaite pas être délégué au SIVOM des Sources du Tarn... Un représentant reste à trouver.

Par ailleurs, sa demande d'autorisation d'empiètement sur le chemin communal pour l'édification d'un escalier avait été acceptée par le CM du 28 Mai et donné lieu à une délibération. Cette dernière vient d'être rejetée par la Sous-Préfecture, car une enquête d'Utilité Publique doit être effectuée.

Cette information a été transmise à l'intéressé.

tempête de délibérations

Saint Frézal de
Ventalon

Conseil municipal
du 29 Juin 2001
(suite et fin !)

●●●

6/ Chemin rural au Viala.
Un chemin communal
joutant la propriété de M.
CORCORAL et cadastré
comme tel, a été depuis de
nombreuses années,
détourné de quelques
mètres par l'usage.

M. CORCORAL souhaite
que le cadastre soit rectifié
pour légaliser cette
modification. Il propose
de payer les frais de
géomètre, la commune se
chargeant des frais
notariés.

Le Conseil Municipal
refuse de prendre en
charge ces frais, mais,
propose à M. CORCORAL
de cosigner un plan
rectificatif afin de légaliser
cette situation.

7/ Une réunion aura lieu
prochainement à Anduze
pour la mise en place d'un
"GAL Cévennes"
associant des communes
du Gard et de la Lozère.
Cela amènerait notre
département à appartenir à
2 groupes: GAL Gévaudan
et GAL Cévennes. Le
Président Jacques BLANC
cautionne ces divisions. Il
est précisé qu'elles
peuvent émarger au
programme LEADER
(Liaison Entre Actions de
Développement Rural).
Jacques HUGON
participera à cette réunion
en compagnie d'Etienne
PASSEBOIS.

8/ Accord pour que les
emprunts soient dès
maintenant libellés en
euros. M. le Maire
propose qu'un groupe du
Conseil, piloté par le
délégué aux finances (J-
Cl. LIEBER) se constitue
et étudie le passage des
différents tarifs

communaux en euros.
Cette conversion étant,
selon la plupart des
conseillers, automatique,
cette idée est évacuée.

9/ Une étude sur le
balisage des sentiers est à
effectuer. Les cartes et les
dépliants répertoriant les
différents sentiers de
randonnée existent, mais la
matérialisation sur le
terrain reste insuffisante.

10/ Achat des terrains
SERRES et SOUSTELLE.
Pour le moment les
subventions sont bien en
deçà de ce que nous
escomptions (12.000 F.
pour une dépense au total
d'environ 60.000 F, alors
que nous pouvions espérer
50% de cette somme).

11/ Diverses factures sont à
annuler (O.M.
notamment). Accord de
l'ensemble du Conseil.

■ Projets pour Saint Frézal.

● Achat de matériel.

Frédéric JALAT rappelle
qu'il serait souhaitable,
pour que la qualité du
service d'entretien soit
encore améliorée
(déblaiement des pierres,
caniveaux, déneigement),
d'acquérir un appareil
conséquent (petite pelle,
tracto, véhicule 4x4, à
déterminer...).

● Acquisition foncière.

Laurence VIDAL propose
de se renseigner sur les
conditions de vente de la
maison BARRAL. Cette
acquisition pourrait
permettre de répondre
rapidement à des
demandes de location,
notamment pour les futurs
enseignants en poste à
Saint Frézal. La
proposition est acceptée.
Le Maire va entreprendre
les démarches nécessaires.

● Révision du POS.

Accord de principe.
Fin de la séance à 1 h 10.

Saint Maurice de
Ventalon

Conseil municipal
du 13 Mai 2001

Aucun absent.

Mme le Maire ouvre le
conseil par le résumé du
compte-rendu du
précédent conseil qui est
adopté à l'unanimité.

Commission appel d'offre:

MM. CROS, VELAY et
METGE sont élus
titulaires. M. RICHARD,
Mmes BUISSON et
AUFOUR sont élus
suppléants.

Chemin de M. VERNAUJOU :

Une discussion s'engage
sur l'utilité de modifier le
départ de l'ancien chemin
de Felgerolles en achetant
à M. VERNAUJOU un
chemin personnel déjà
goudronné ainsi que 279
m2 entre l'ancien et le
nouveau. Un compromis
de donation sur la parcelle
A 105 est à l'étude avec M.
ROMIEUX pour permettre
la jonction avec l'ancien
chemin de Felgerolles.

Le conseil est soucieux de
fournir un accès
convenable à tous les
riverains.

Assainissement :

Les travaux avancent
convenablement dans les
délais.

Le terrassement des
bassins est pratiquement
terminé. L'accès par le
chemin du bois de
Montjoie est tracé.

Les réseaux dans le village
arrivent à terme.

Ces travaux ont permis de
solutionner en partie
l'évacuation des eaux
pluviales et de
ruissellement dans le
bourg.

Une délibération est prise

approuvant le projet de
servitude d'utilité publique
pour le passage de 2
canalisations sur la
propriété de M. ANDRE
Jacky pour une indemnité
totale de 3.645 F.

Taxe de séjour : La
commune souhaite
instaurer une taxe de
séjour en harmonie avec
les pratiques du canton :
contacts avec les 2
syndicats d'initiative.

Réunion du SIVOM du 18 avril:

Cette réunion avait pour
but d'installer le nouveau
SIVOM : M. PLATON a
été élu président, MM.
MERSADIER, ALLIER et
MATHIEU, vice-
présidents. MM.
MERSADIER et VIGNES
ont été choisis comme
délégués au syndicat
intercommunal du Mas de
la Barque.

Une réflexion a eu lieu sur
les problèmes de
l'intercommunalité et il a
été décidé de se réunir le
23 mai sur ce thème.

M. PLATON a fait ensuite
le point sur les activités du
SIVOM et sur les projets
en cours :

cascade de Rûnes, P.E.P de
la route des crêtes, sentier
Coudoulous Verfeuil,
Chemin des Hautes
terres...)

La situation des "Contrats
Verts", les problèmes du
Mas de la Barque, la
transcévenole et le terrain
de foot du Pont de
Montvert ont également
été évoqués.

Réunion du SICTOM:

Des informations ont été
données sur le
fonctionnement général
du SICTOM. Le quai de
transfert a été programmé.
Pour les usagers, une
augmentation des coûts de
l'ordre de 20% (!) est à
prendre en compte.

Indemnité élus:

Le conseil reprend la délibération en complément de celle du 30 mars 2001 au sujet de l'indemnité du Maire et des adjoints qui sera maximale.

Le prochain conseil est prévu le 8 juin 2001 à 20h 30.

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 08 Juin 2001

Absent: aucun.

Les membres du conseil prennent connaissance du compte-rendu du 13 mai 2001 et l'adoptent à l'unanimité.

Modification délégués et statuts du SIVOM:

Il ne doit pas y avoir de suppléant parmi les délégués au SIVOM. Donc le conseil réélit Mme DUBOIS et MM. VAN DER STEEN et VELAY comme délégués titulaires au SIVOM. Le conseil se met ainsi en conformité avec la modification des statuts du SIVOM qu'il approuve.

Réseau pluvial:

Pour payer ces travaux imprévus et non imputables au programme d'investissement de l'assainissement, il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour la somme de 13.754 F pour payer la facture de l'entreprise BOURELY et de diminuer de la même somme le programme du chemin d'accès à la station d'épuration qui devrait être inférieur aux prévisions.

Servitudes RICHARD et BROSSARD

assainissement:

Pour Mme RICHARD: Le conseil approuve une servitude pour le passage de canalisations sur la parcelle C 59 et C 964 pour lesquelles l'indemnité est fixée à 2.104 F.

Pour Mme RICHARD et ses enfants:

Le conseil approuve l'achat du terrain sur la parcelle C 59 pour la somme de 30.000 F et une servitude sur la parcelle C 61 pour laquelle l'indemnité est fixée à 4.860 F.

Pour M. et Mme BROSSARD:

Le conseil approuve la servitude pour droit de passage pour accéder à la future station d'épuration sur les parcelles C 639, 640, 643, 645 et 702 pour laquelle l'indemnité est fixée à 20.000 F.

Location de l'école de la Vialasse:

Le conseil décide de louer l'école du 1er juin au 1er octobre 2001 pour la somme forfaitaire de 3.000 F soit 457,35 euros à M. SERIEYS Bruno.

Tarifs OM 2001:

Le conseil s'accorde un délai de réflexion pour revoir le tarif des ordures ménagères 2001. Il sera nécessaire de revoir la répartition géographique des emplacements et du nombre de conteneurs par souci d'économie, pour compenser la forte hausse des tarifs envisagés par le SICTOM dès cette année.

Tarifs euros:

Le conseil accepte les conversions en euros des tarifs suivants et mandate Madame le Maire pour qu'elle signe les constats de conversions des emprunts en cours et à

venir dans l'année 2001:

Loyers :

BROSSARD 857,70 F = 130,76 euros; CHOUART: 1.294,60 F = 197,36 euros; PAVOT et BUISSON: 1679,35 F = 256,02 euros; SERYEIS: 3.000,00 F = 457,35 euros.

Branchement réseau A.E.P :

4.500,00 F = 686,02 euros

Allocation nouveau-né :

100,00 F = 15,24 euros.

Chemin VERNAUJOU :

M. et Mme VERNAUJOU et M. ROMIEUX et Mmes BUISSON et METGE cèdent une partie de leurs parcelles afin que ce chemin desservant plusieurs parcelles constructibles devienne communal. Cela permettra également l'extension du réseau d'A.E.P : plusieurs propriétaires devront accepter une convention de servitude d'utilité publique pour le passage des canalisations.

Taxe de séjour :

Elle ne peut pas être mise en place cette année. Le conseil souhaite réaliser un état des lieux et un recensement des capacités et possibilités d'accueil. Une harmonisation est nécessaire au niveau cantonal.

Subvention parents d'élèves :

La subvention des élèves pensionnaires n'a plus lieu d'être puisque le Conseil général a mis en place un car à leur disposition.

Questions diverses :

La baraquette du Massufret fait partie du patrimoine local. Elle est menacée par les travaux d'élargissement du CD 998. Le conseil souhaite conserver cette construction dans la tradition du pays.

Une procuration est donnée à M. RICHARD pour signer tous les documents postaux en l'absence du Maire.

Il faut remplacer les couvercles des conteneurs des Vernets et de Masméjean.

Il y a un panneau de signalisation à remettre à Masméjean.

Le prochain conseil est prévu le 9 juillet 2001 à 20h 30.

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 09 Juillet 2001

Absente excusée : Mme BUISSON.

Le conseil approuve le compte-rendu du 08 06 et l'adopte à l'unanimité.

Travaux d'assainissement:

Suite à la réunion sur les travaux d'assainissement, il a été constaté qu'il restait à réaliser :

- un bief planté
- une tranchée d'infiltration conduisant au ruisseau
- le garnissage des bassins
- les plate-formes spécifiques d'accès
- le goudronnage du village sera réalisé quand les engins lourds de chantier n'auront plus à passer.

Conventions Masméjean :

La promesse de cession de la parcelle appartenant à M. ROMIEUX et Mmes BUISSON et METGE, a été signée en accord avec la Mairie ainsi que la convention de servitude de la nouvelle canalisation d'eau.

en coup de vent.....

Fête de l'école et de la jeunesse

Commencée dès le samedi 7 juillet par la traditionnelle tournée des fougasses, la fête s'annonçait sous de bons auspices.

A l'accueil, le maire M. Passebois présentait ses invités d'honneur : le député M. Chazal, le conseiller général M. Platon accompagné de son épouse, ainsi que Mme Dubois maire de Saint Maurice, M. Mathieu maire de Saint Andéol de Clerguemort. Le concours de boules, doté de coupes et de divers prix attirait de nombreux messieurs intéressés.

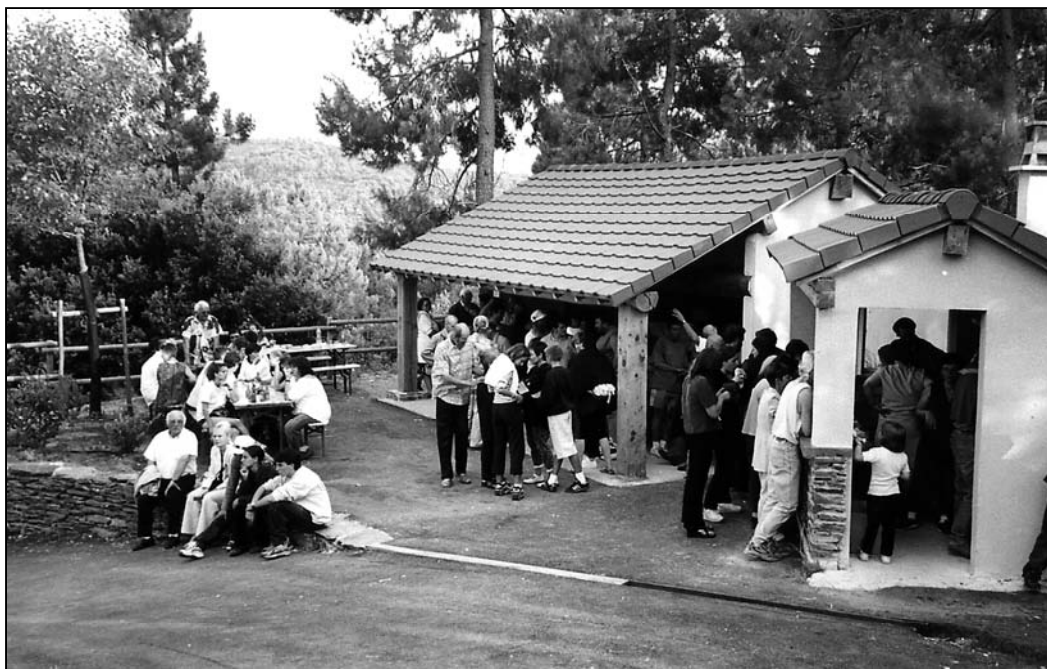
Au stand des écrivains régionaux, comme chaque année, un excellent choix de livres dédicacés était offert au public.

Sous le chapiteau l'exposition "Pas à pas" ne décevait pas les nombreux visiteurs.

Dès l'entrée, une préparation artistique présentée par les enfants sur l'élevage des vers à soie, retenait l'attention.

Et la reconstitution remarquable d'une cuisine cévenole d'autrefois en rappelait tout le charme, évoquant avec émotion une époque bien révolue.

À l'espace réservé à la vannerie, depuis la



touffe de brins d'osier jusqu'au "bertoul" artistiquement achevé, on reconnaissait la dextérité du vannier cévenol.

Les objets variés, souvent inattendus, du vide grenier, attirèrent bien des regards émus ou intrigués.

Tout le profit de

cette vente était destiné à l'école. Durant toute la durée de la fête, buvette et grillades pour tous.

Il nous reste à féliciter vivement et à remercier avec chaleur tous les organisateurs bénévoles, tous les producteurs donateurs de somptueux paniers de produits locaux, et toutes

les personnes qui ont offert des lots, toujours pour la tombola qui a fait des heureux.

Par bonheur, une radieuse journée a ensoleillé l'ensemble de la fête et de ces aimables réjouissances champêtres.

C. BENOIT